

40

2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ

*40 ans de
Anniversaire*

TABLE DES MATIÈRES

Rapport moral du Président	p.3
Conseil d'administration	p.8
Ethique et bientraitance	p.10
Politique qualité	p.11
Colloque Addictions	p.13
Présentation de l'association APRETO	p.19
Activités médico-psycho-sociale du CSAPA	p.22
Consultations Jeunes Consommateurs	p.45
Pôle Hébergement	p.48
Permanence socioéducative à la Maison d'Arrêt de Bonneville	p.52
Permanence socioéducative à Quai 9 de Genève	p.55
Permanence socioéducative à Cluses	p.57
Permanence socioéducative à Thonon-les-Bains	p.62
Consultation avancée en addictologie à Thonon-les-Bains	p.78
Activités du CAARUD	p.70
TAPAJ	p.78
Activité de l'Appart'74	p.80
Pôle Prévention-Formation	p.90
Médiation / Prévention / Quartiers	p.96
AxiHome 74	p.98



RAPPORT MORAL

LE MOT DU PRÉSIDENT

- par Jean-Marie RAFFENEL, président

Mesdames, Messieurs, cher(e)s ami(e)s
et adhérents,

Nous avons abordé l'année 2022 après avoir décliné au sein du conseil d'administration en 2021 les trois axes stratégiques pour les 5 années à venir 2022-2027 .

Ils ont été présentés et validés lors de l'AG du 16 juin 2022. Mais avant de rappeler les trois axes stratégiques et préciser l'amorce de ce travail en 2022, permettez-moi de rappeler les valeurs de notre association qui a fêté ses 40 ans en 2022.

« L'association APRETO entend proposer à toutes personnes un accueil inconditionnel. Elle s'engage, sans porter de jugement, à respecter et à faire respecter leurs différences, leurs cultures, leurs religions, leurs besoins, leurs demandes et leurs modes de vie. Chaque personne a le droit de vivre comme elle l'entend ».

Notre association est portée de valeurs humanistes qui sont : Humanité - Respect - Tolérance - Reconnaissance - Humilité - Équité - Bienveillance - Solidarité

L'année 2022, moins impactée que l'année 2021, a su retrouver une belle dynamique avec une équipe quasi stable permettant d'accompagner dans de meilleures conditions les bénéficiaires de l'association.

L'équipe a poursuivi sa mutation en lien avec le renouvellement naturel du personnel, en adaptant les recrutements aux besoins de compétences des différents services.

Les professionnel(le)s se sont retrouvé(e)s autour de projets communs et ont défini en équipe de nouvelles priorités d'actions dont certaines sont en lien avec les 3 axes stratégiques dont je vous précise les grandes lignes.

Certaines actions inscrites dans ces axes ont été amorcées en 2022 et vont se poursuivre sur les 4 prochaines années.

I - Garantir un climat de travail serein visant à améliorer les conditions de travail, de sécurité, des compétences et de la formation continue

Un des engagements de l'association est la mise en place de toutes formes d'ajustements et de régulations permettant de modifier significativement le contexte de travail des salariés ainsi que les conditions d'accueil des usagers, prioritairement sur les éléments dont elle a la maîtrise.

Nous soulignerons que l'association APRETO a été mise à mal dans les principes de respect d'autrui, traversé pendant des années par un sentiment d'insécurité largement partagé et rappelé par les salariés, puis s'en est suivi une perte de convivialité suite à la crise sanitaire...

Nous avons en 2022 poursuivi les actions mises en place en 2021 comme l'expérimentation d'un agent de sécurité deux fois par semaine, des sessions de sensibilisation sur la Communication Non Violente, une initialisation d'une démarche qualité de vie au travail avec un cabinet externe.

D'autres actions centrées sur la sécurité et sur les compétences ont permis d'apporter plus de sérénité dans les relations de travail et ont pu contribuer à améliorer les conditions de travail.

Et pour permettre une montée en compétence nécessaire, inscrit dans cet axe, l'association a proposé et validé de nombreuses formations tant individuelles que collectives, en interne qu'en externe.

II - Optimiser une réponse différenciée à l'aide du réseau élargi pour tous les besoins fondamentaux dont prioritairement le logement

Nous avons, en 2022, été confrontés à une tension entre une augmentation des demandes pour un hébergement et en parallèle à une diminution d'offres accessibles.

Nous nous retrouvons face à une réelle complexité pour l'éligibilité aux logements et à leurs financements d'où la nécessité de poursuivre notre réflexion sur les prochaines années pour diversifier les solutions selon les besoins ; cela nécessitera de travailler avec notre réseau et de l'élargir.

En 2022, l'Agence Régionale de Santé de la Haute-Savoie, a validé la transformation de deux places du Réseau Famille d'Accueil en deux places en Appartements Thérapeutiques Relais (ATR), activité essentielle pour les personnes les plus précaires que nous accueillons. Au 31 décembre 2022, l'APRETO a une capacité d'accueil de huit places en ATR et de quatre places sur le réseau de Familles d'Accueil Thérapeutique.

Un des objectifs en 2023, est de relancer ce réseau, un groupe de travail a donc été constitué et prendra en compte l'évolution des attentes, des besoins et permettre une réinscription de cette offre précieuse pour nos bénéficiaires.

Nous avons pu voir, en 2022, la difficulté d'accompagner des personnes dans le cadre de l'hébergement d'urgence et avons été confrontés à une baisse drastique pour le financement de ce dispositif ; une réflexion en interne a été lancée et est, à ce jour toujours en cours.

Par ailleurs, nous soulignerons en tant que membre du GCSMS AxiHome 74, l'investissement des membres dans cette offre si riche et complémentaire en termes de logement.

Nous savons que les réponses à apporter ne pourront continuer à trouver leur pertinence que dans un travail de collaboration avec toutes les ressources disponibles au sein du réseau territorial.

III - Contribuer à la coordination des parcours et du suivi des usagers par la formation et la collaboration avec le tissu socio-sanitaire et éducatif territorial

L'association s'est engagée en 2022 dans des actions de prévention et de formation pour promouvoir en interne et en externe auprès des acteurs du tissu socio-sanitaire et éducatif, les connaissances nécessaires à la compréhension des conduites addictives.

Au-delà de la réponse à la pénurie de professionnels formés aux addictions, ces actions permettent de faire monter en compétence les salariés, les acteurs partenaires, de développer le partenariat...

Développer cet axe est important car il nous faut améliorer le parcours de soin des usagers nécessitant, entre autres, une détection précoce par la médecine générale et une orientation des usagers vers les ressources libérales en ville. D'où un travail de fond initié en 2022 par l'équipe de l'infirmier et la pharmacienne pour les relais médecins et pharmacies de ville.

Par ailleurs, au regard des besoins en constante évolution sur le territoire et les nombreuses sollicitations en termes d'interventions (milieu scolaire et professionnel), l'association poursuivra le déploiement initié en 2022 du Pôle Prévention/Formation.

Enfin, dans le cadre de cet axe, je tiens à souligner qu'à l'occasion des 40 ans de l'association et pour la première fois, l'APRETO a organisé son 1er colloque addictions, en septembre 2022. Cet événement fut un véritable succès et a réuni plus de 165 personnes ; au vu du succès, nous envisageons une reconduction annuelle ou bisannuelle.

C'est ainsi que l'APRETO a continué d'enrichir son réseau partenarial en 2022, le maintien de ces relations de qualité avec ses partenaires permet d'améliorer le parcours de santé des personnes suivies à l'APRETO, tous établissements et dispositifs confondus.

En 2022, la vie du bureau et du CA a été très riche.

Pour maintenir cette dynamique et enrichir la vie du conseil d'administration, il a été décidé, au cours de l'année 2022, de rechercher des forces nouvelles.

Cette initiative a porté ses fruits et de nouveaux membres nous ont rejoints.

De nombreuses rencontres ont eu lieu en dehors de ces instances pour échanger sur différentes thématiques et nous avons permis de lancer des groupes de travail comme, le programme méthadone bas seuil, le réseau de familles d'accueil, etc.

Je remercie les membres du CA de leur présence, de leur implication et pour la qualité des débats et des échanges au cours de ces instances.

Au nom du conseil d'administration, je vous remercie chers membres, chers partenaires, chers salariés de faire vivre cette association au quotidien et permettre de réaliser nos missions avec les valeurs qui nous caractérisent.

La directrice Latifa ADJMI et son équipe vont présenter de façon plus concrète le bilan d'activité 2022.

Je vais, après leur présentation vous donner la parole pour enrichir encore les débats et ensuite, Madame POLLIER, commissaire aux comptes de notre association et Mme Adjmi, vous présenteront le rapport financier, avant de passer aux différents votes.

Mesdames, Messieurs, cher(e)s ami(e)s et adhérents, je vous remercie.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition du Conseil d'Administration
de l'association APRETO
Suite à l'Assemblée Générale du 31 mai 2023

Composition Bureau

RAFFENEL Jean-Marie : Président

REGILLO Jean-Paul : Vice-Président

PRODHON Marie : Trésorière

HOARAU Fred : Trésorier adjoint

SURETTE Françoise : Secrétaire

LACROIX Pierre-Antoine : Membre

AUBERT Pierre-Yves : Membre



Membres de droit

Monsieur le Président d'Annemasse Agglo ou son représentant

Monsieur le Maire d'Annemasse ou son représentant

Monsieur le Maire de Thonon-les-Bains ou son représentant

Un représentant des Médecins Psychiatres de l'Etablissement Public de Santé
Mentale

de la Vallée de l'Arve - La Roche sur Foron

Un représentant des Familles d'Accueil de l'APRETO

Un représentant du CSE de l'APRETO

Membres élus

GROSSET Dominique

CLAUDE Josette

STAUFFERT Olivier

FASOLI Henri

GUERIN Murielle

DORANGE Françoise

BOCEK Aurélie

MOGE Emmanuelle

Membres associés

Le Centre Hospitalier Alpes Léman -

Contamine-sur-Arve

La Mission Locale du Genevois Haut-Savoyard -

Annemasse - St Julien en Genevois

La Maison des Jeunes et de la Culture de

Romagny - Annemasse

ÉTHIQUE ET BIENTRAITANCE

L'éthique et la bientraitance sont des aspects fondamentaux au sein des établissements et services de l'association APRETO. Ils guident les pratiques professionnelles et visent à garantir le respect des droits des personnes accompagnées, ainsi que leur bien-être et leur dignité répondant ainsi aux valeurs associatives.

L'éthique implique de prendre en compte les principes tels : le respect de la personne; la non-discrimination; la confidentialité; la bienveillance; la qualité des soins dans l'ensemble des actions menées.

L'éthique vise donc à promouvoir la qualité des soins et à assurer une prise en charge et un accompagnement respectueux et bienveillant.

La bientraitance, quant à elle, se réfère à une approche du "soin" qui place la personne au centre de toutes les décisions et actions.

Elle consiste à respecter la dignité de chaque individu, à favoriser son autonomie et à prendre en compte ses besoins et ses choix.

La bientraitance implique d'établir une relation de confiance entre la personne accueillie et l'ensemble du personnel de l'association, de l'écouter activement, de l'informer de manière claire et compréhensible et de l'impliquer dans les décisions concernant son accompagnement.

L'éthique et la bientraitance sont soutenues par des référentiels et des réglementations qui guident les pratiques professionnelles.

Par exemple, l'évaluation de la qualité des établissements et services en addictologie (qui seront réalisés en 2023 pour notre CSAPA comme pour notre CAARUD) intègre des critères liés à l'éthique et à la bientraitance.

**L'éthique et la bientraitance sont des principes essentiels dans
l'accompagnement des personnes souffrant d'addiction**

**Ils visent à garantir le respect des droits des personnes
accompagnées, leur bien-être et leur dignité**

LA POLITIQUE QUALITÉ

- par Stève PASCAUD, responsable qualité et
développement de projets

La politique qualité/gestion des risques déployée au sein de l'APRETO vise à garantir un accompagnement et une prise en charge de qualité, tout en identifiant et en gérant les risques potentiels

Elle repose sur les principes d'amélioration continue, de participation des parties prenantes, de gestion des risques, de respect de la réglementation et de transparence. Ces principes contribuent à assurer la sécurité des personnes accueillies et à promouvoir une culture de qualité et de sécurité dans les établissements de l'association APRETO.

Elle permet la mise en oeuvre d'actions garantissant des prestations de qualité en matière de soins, d'accompagnement pluridisciplinaire et se veut respectueuse des principes éthiques ainsi que du cadre légal et réglementaire.

Un personnel qualifié est la clé de voute d'une politique qualité forte

Afin de répondre à la complexité croissante de l'accompagnement des personnes accueillies, l'association APRETO propose un Plan de Développement des Compétences ambitieux permettant aux professionnels de monter en compétences, de s'enrichir mutuellement et de partager leurs connaissances avec nos partenaires.

Fort de l'expertise et des compétences acquises par les salariés de l'association, des actions de formation en addictologie ont été déployées en interne et seront proposées aux partenaires en 2023

FORMATION SUIVIE

Participation à une formation "Approche processus iso 9001 "
afin de réaliser la cartographie des processus de l'APRETO
et de mettre au travail le parcours de l'utilisateur

dans le cadre de l'actualisation du projet d'établissement du CSAPA 2023-2028

Avec le soutien d'OPCO Santé, accompagnement par un cabinet-conseil (KURIBAY) sur les outils de communication en interne et proposition d'actions afin de renforcer la Qualité de Vie au Travail (QVT)

ACTIONS PHARES

1er colloque
Addiction

DÉTAILS

Journée de travail et festive consacrée aux 40 ans de l'association

RÉSULTATS

170 personnes présentes au colloque et 50 personnes à la soirée portes ouvertes

Méthadone Bas Seuil

Réalisation d'une étude de faisabilité sur la mise en oeuvre d'un programme de méthadone bas seuil

Validation par l'ARS de l'étude et continuité de la mise en oeuvre du projet en 2023

Nouvelle évaluation HAS

Promulgation, par l'ARS, du nouveau calendrier des évaluations de la qualité des ESMS

Présentation du nouveau référentiel HAS aux équipes de l'APRETO et mise en oeuvre de groupes de travail pour l'auto-évaluation



8

Groupes de travail sur des thématiques différentes

12

Demi-journées consacrées à l'Amélioration Continue de la Qualité

92

Heures consacrées aux travaux de groupe et à l'amélioration continue des prestations

Accompagnement à l'écriture et à l'évaluation de tous les protocoles médicaux et paramédicaux afin de sécuriser l'activité des infirmières et le circuit du médicament

A l'occasion de ses 40 ans, et dans cet esprit de partage, de transmission, l'association APRETO a réalisé son 1er colloque addictions qui a réunit près de 170 partenaires et professionnels de tous champs d'intervention



Colloque Addictions Tables rondes

Sur réservation

08h30 à 17h00

Complexe Martin Luther King -
Annemasse

Vendredi 23 septembre 2022

A large grey circle containing the text '40 ANS DE L'APRETO' in pink, bold, uppercase letters. To the right of the circle is a colorful firework graphic with red, blue, and green streaks.

**40 ANS DE
L'APRETO**

Portes Ouvertes

Accès libre

18h00 à 21h00

APRETO

61 rue du Château Rouge
Annemasse

**Pour toute information : 04.50.38.23.81
mél : 40ansapreto@apreto.fr**

PROGRAMME COLLOQUE ADDICTION

Vendredi 23 septembre 2022 - matin
Salle de Conférence au Complexe Martin Luther King

08h30 - 9h00 : Accueil convivial

09h00 - 09h45 : Introduction protocolaire

M. Gabriel DOUBLET	Président d'Annemasse Agglo
M. Jean-Marie RAFFENEL	Président de l'APRETO
M. Jean-François GICQUEL	Directeur de l'APRETO de 1995 à 2017
Mme Latifa ADJMI	Directrice de l'APRETO

9h45-10h00 : Dr. Chantal LATTARD - Médecin addictologue de l'APRETO
Evolution de la prise en charge clinique des usagers de drogues au cours des 20 dernières années à l'APRETO

10h00-10h15 : Dr. Florent JACQUET - Médecin addictologue de l'APRETO
Cas clinique : vomissements cycliques chez un patient sous méthadone

10h15-10h30 : Dr. Hadrien HUAUME - Médecin addictologue de l'APRETO
La place de la médecine de ville dans le parcours addictif

10h30 à 10h45 : échanges avec la salle

10h45-11h15 : Dr. Lucie PENNEL - MD, PhD, psychiatre addictologue Service de Pharmaco-Addictologie - CSAPA CHU Grenoble
De la pharmacologie dimensionnelle à l'éducation thérapeutique des entourages : une RdRD 2.0 en CSAPA ?

11h15 à 11h30 : échanges avec la salle

11h30 à 11h45 : Pause

11h45-12h15 : Dr. Thierry FAVROD-COUNE - Médecin adjoint - FMH Médecine interne, CFC Médecine de l'addiction
Unité des dépendances, Responsable d'Unité AI, Hôpitaux Universitaires Genève
La RdR, le nouveau Nord de l'intervenant.e face à un.e client.e "sans objectif addictologique"?

12h15 à 12h30 : échanges avec la salle

12h30 - 12h45 : M. Oualid BENSALD - Psychologue CSAPA et Consultation Jeunes Consommateurs à l'APRETO
Thérapie des réductions des risques, une thérapie à moindres risques

12h45 à 13h00 : échanges avec la salle

PROGRAMME COLLOQUE ADDICTION

Vendredi 23 septembre 2022 - après-midi
Tables rondes au Complexe Martin Luther King

14h15 - 15h15 : *Repérage Précoce et Intervention Brève ! Tous concernés*
N° 1 - salle 24 - 25

Animé par Fabienne Tassa, Oualid Ben Saïd et Hadrien Huaume

(Dé)plaisir à moindre risque, changement de pratiques !
N° 2 - salle de Conférence

Animé par Maxym Grimonprez et Cédric Fazan (directeur de la Fondation Le Tremplin -
Président du Groupement Romand d'Etudes des Addictions (GREA))

15h15 - 15h30 : Pause

15h30 - 16h30 : *L'hébergement, le logement : outils d'insertion et de rétablissement*
N° 3 - Salle de Conférence

Animé par Pauline Guillemaille, Nathalie Besson et Sarah Daligaux (AxiHome 74)

Infirmier(e) à l'APRETO : accompagnements singuliers au service de missions plurielles
N° 4 - Salle 24 - 25

Animé par Muriel Desbornes, Claudine Lachenal, Agnès Grisey, Mélanie Rossi-Duboeuf

14h15 - 16h30 : *L'accompagnement socio-éducatif, créateur de liens et de repères*
N° 5 - Salle 12

Atelier en continu animé par les accompagnants socio-éducatifs de l'APRETO

Animé par Aurélie Renou, Maxime Klimek, Laura Besson, Sandrine Crevot, Rosalie Druon

16h45 - 17h15 : *Restitution du public salle de Conférence*
Salle de Conférence





Une belle journée qui s'est terminée par un moment festif dans les locaux de l'APRETO



L'ASSOCIATION APRETO

L'Association Pour la REhabilitation des TOxicomanes (A.P.RE.TO) a été créée en novembre 1982 par un ancien pasteur, Monsieur Paul LACROIX, qui avait mis à la disposition des usagers :

- Son domicile de Malchamp, en Haute-Savoie, pour des cures de sevrage.
- Sa maison de campagne de Bernardy, en Ardèche, pour des séjours de postcure.

Ainsi naît le réseau Cévenol de familles d'accueil de l'A.P.RE.TO sur le Sud-Est de la France, qui sera étendu, en juin 1986, sur l'Arc Alpin.

En septembre 1986, l'association ouvre sur Annemasse un centre d'accueil, de soins et de prévention pour toxicomanes qui obtient, en octobre 1993, le statut de Centre de Soins Spécialisés pour Toxicomanes (CSST) puis, en mai 2010, celui de Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

En septembre 2010, l'Assemblée Générale de l'Association A.P.RE.TO modifie ses statuts : l'Association Pour la REhabilitation des Toxicomanes devient l'Association APRETO, « association de soins, réduction des risques et prévention des addictions ».

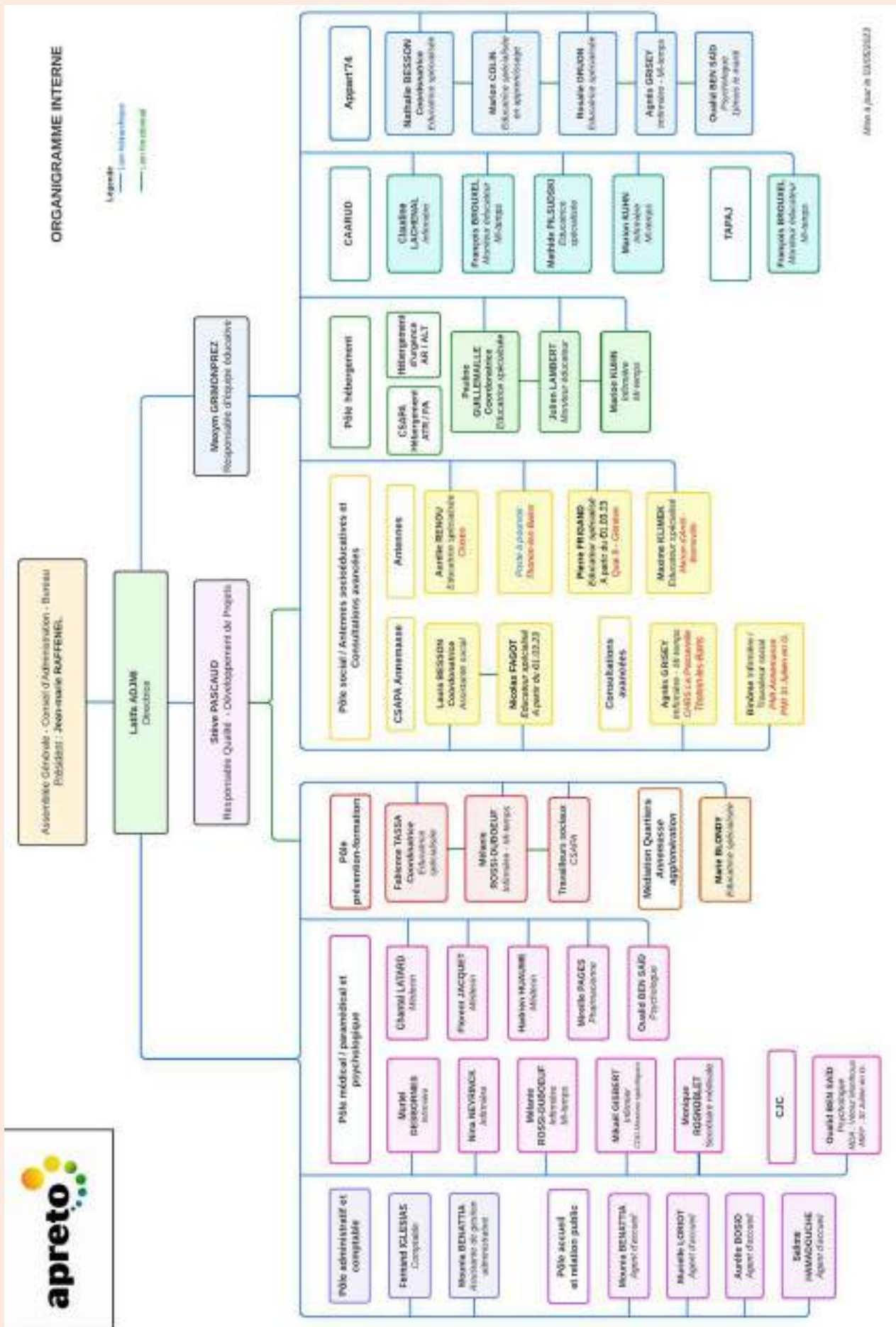
Les buts de l'association APRETO sont définis dans ses statuts :

- L'accueil, le soin et l'insertion des personnes ayant des pratiques addictives, usagers de drogues ou de substances psychoactives.
- La réduction des risques et des dommages sanitaires et sociaux des personnes ayant des pratiques addictives, usagers de drogues ou de substances psychoactives.
- La prévention des pratiques addictives, usages de drogues ou de substances psychoactives.
- La prévention des maladies infectieuses, SIDA, hépatites...
- L'accueil et la prise en charge de l'entourage familial et des proches des personnes accueillies.
- La formation des partenaires locaux en matière de prise en charge et de prévention des pratiques addictives, usages de drogues ou de substances psychoactives.,
- La recherche en matière de pratiques addictives, usages de drogues ou de substances psychoactives.
- L'accueil et la prise en charge de toute personne, homme, femme, transgenre majeure ou mineure, en situation ou en risque de prostitution et/ou victime de traite des êtres humains.

L'association APRETO gère des services, des dispositifs et deux établissements médico-sociaux :

- Un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) :
 - CSAPA ambulatoire
 - CSAPA avec hébergement
- Un Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la réduction des Risques pour Usagers de Drogues (CAARUD).

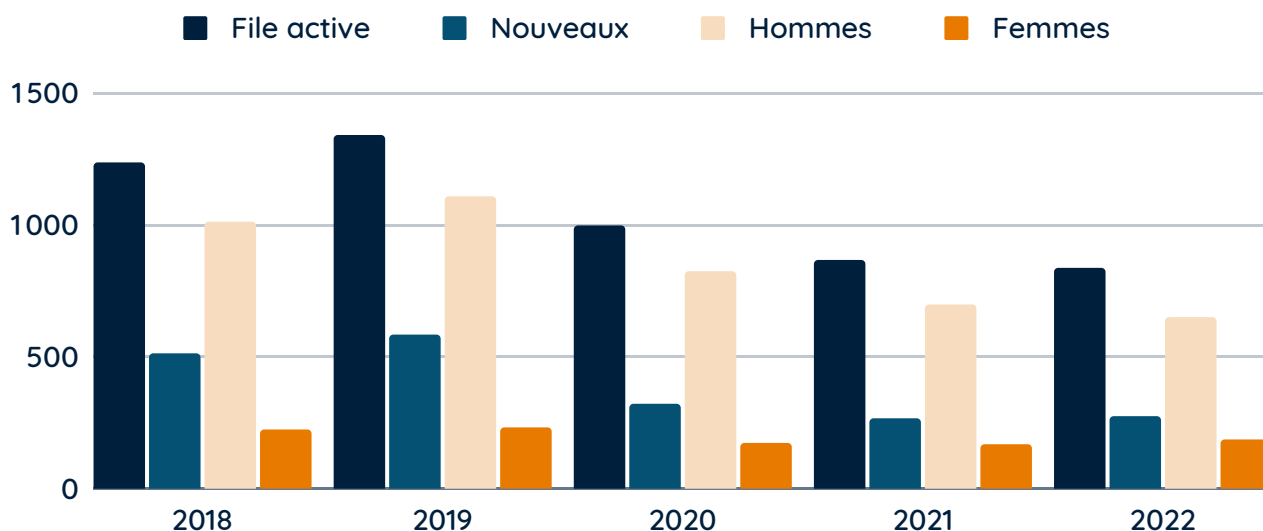
L'ORGANIGRAMME AU 03.05.23



LE CSAPA APRETO

« Centre de soins d'Annemasse, Consultation Jeunes Consommateurs, Pôle hébergement, Consultation avancée de Thonon-les-Bains, Antenne socioéducative de Thonon, de Cluses, de la Maison d'Arrêt de Bonneville et de la SMCR Quai 9 »

ÉVOLUTION DE LA FILE ACTIVE DES USAGERS



La file active des usagers de substances psychoactives pris en charge par le CSAPA de l'APRETO, en 2021, se compose de 834* personnes réparties comme suit :

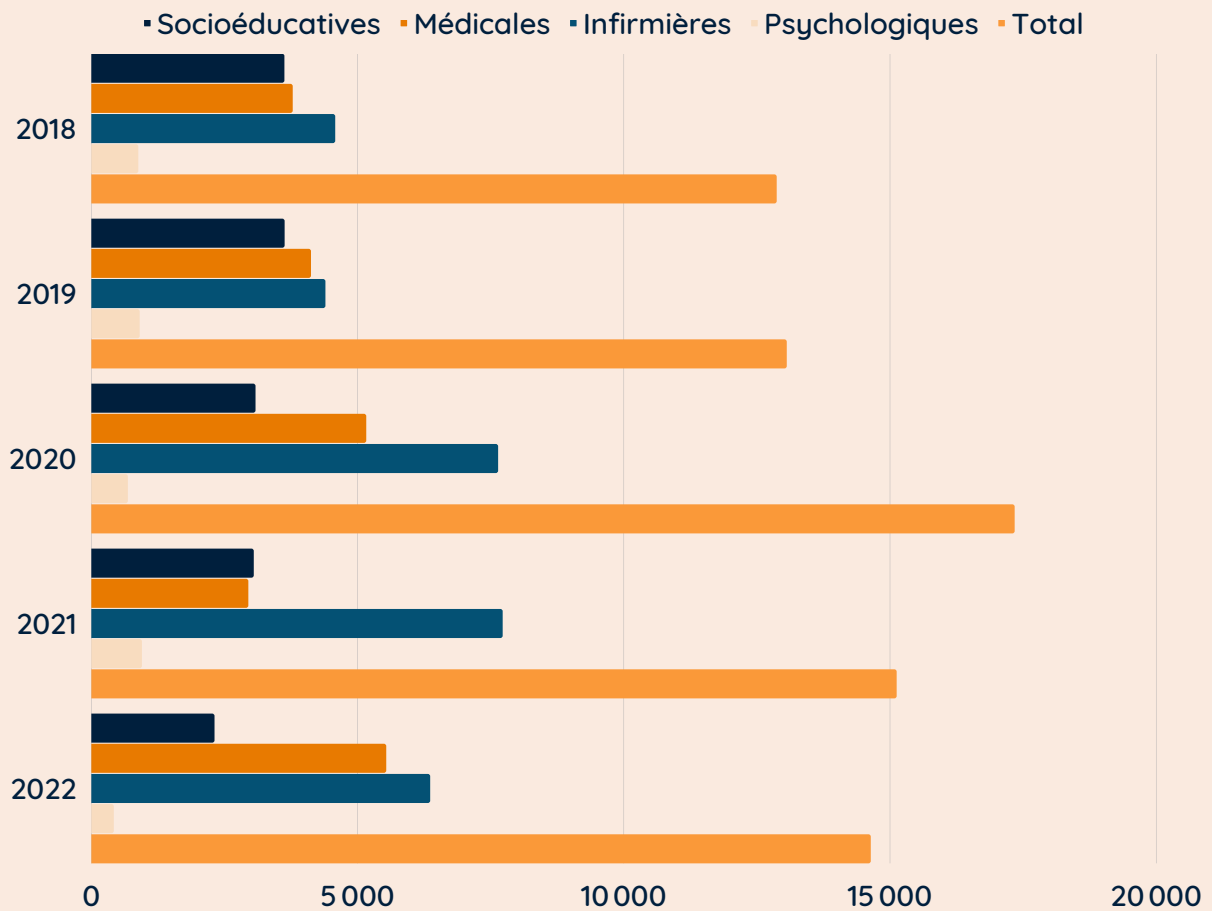
- 635 personnes au centre de soins d'Annemasse (Genevois).
- 108 personnes à l'antenne socioéducative de Thonon-les-Bains (Chablais).
- 78 personnes à l'antenne socioéducative de Cluses (Vallée de l'Arve).
- 63 personnes au sein de la Maison d'Arrêt de Bonneville (Vallée de l'Arve).

La file active du Centre de soins d'Annemasse inclut :

- Le centre de soins a proprement parlé : 498* personnes.
- La Consultation Jeunes Consommateurs de substances psychoactives : 156 personnes.
- Les Appartements Thérapeutiques Relais : 8 personnes.
- La permanence socioéducative de la Salle de Consommation à Moindre Risque « Quai 9 » à Genève : 21 personnes.

* Certains usagers peuvent être comptabilisés dans la file active de services différents au regard de leur parcours ou de leur trajectoire de soins (ex : maison d'arrêt puis centre de soins)

CONSULTATIONS AUPRÈS DES USAGERS



274

Nouveaux consultants soit 31% de la file active

34.2 ANS

Age moyen (34.2 ans en 2020)

69

Mineurs soit 8% de la file active

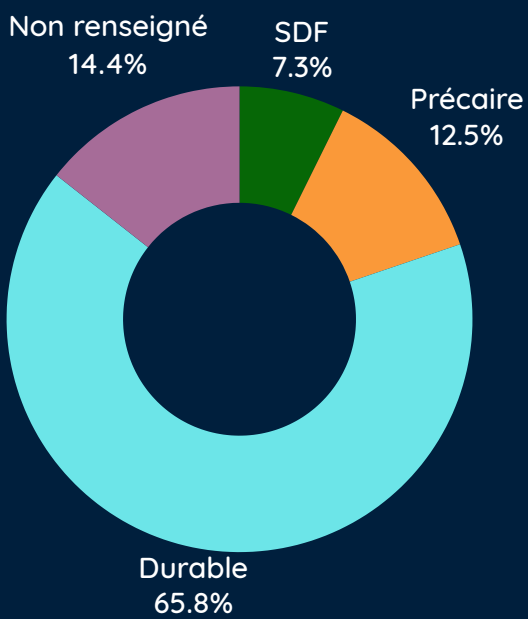
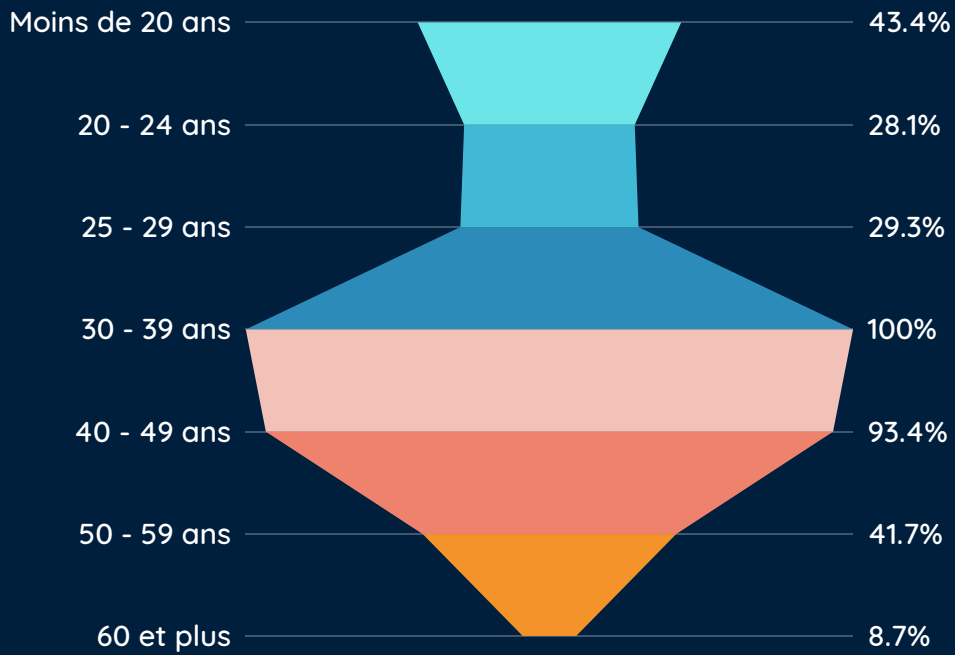
22%

De femmes dans la file active

FILE ACTIVE

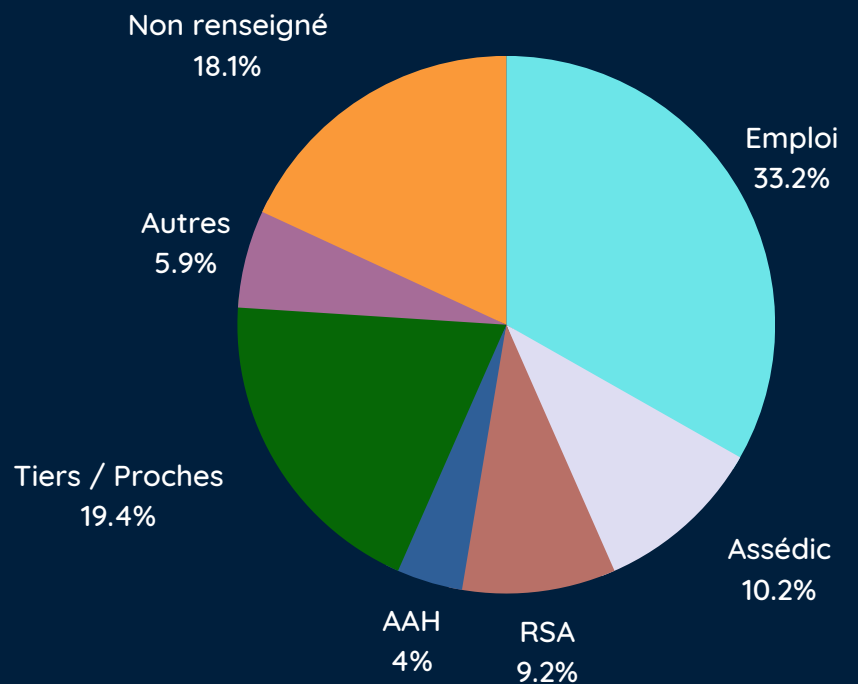
648 HOMMES - 186 FEMMES

PYRAMIDE DES ÂGES

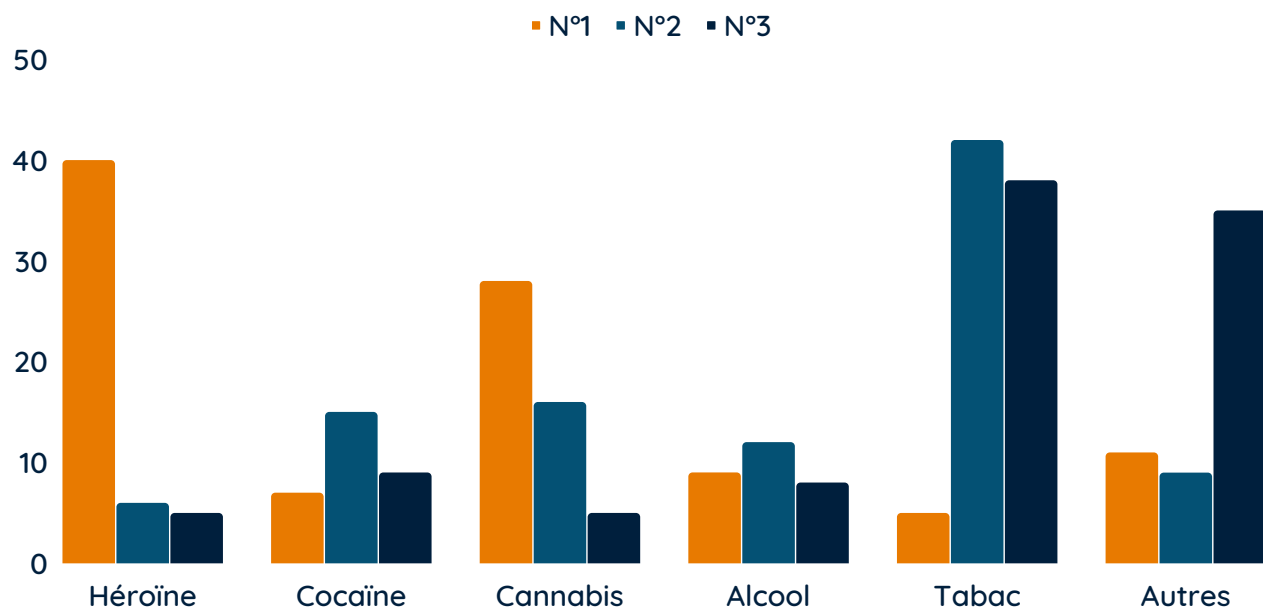


LOGEMENT

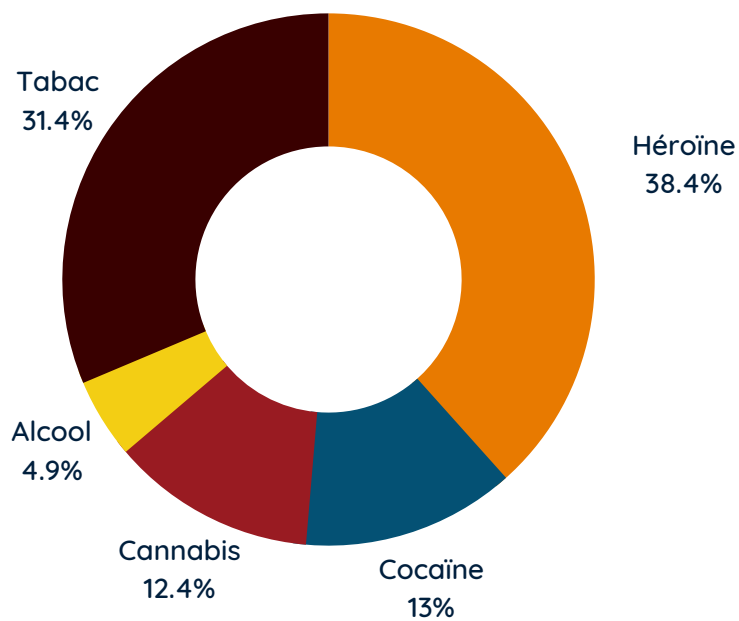
RESSOURCES



PRODUITS CONSOMMÉS EN %



PRODUITS À L'ORIGINE DE LA PRISE EN CHARGE





L'ACCUEIL

- par Aurélie BOSIO, agent d'accueil
- par Mounia BENATTIA, assistante de Gestion
- par Fernand IGLESIAS, aide-comptable
- par Murielle LORIOT, agent d'accueil
- par Monique ROSNOBLET, secrétaire médicale

Notre mission principale est d'offrir au public un contact chaleureux, convivial et de bonne qualité

L'accueil est le trait d'union de tous les services dans son rôle d'accueil physique et téléphonique de toutes les demandes.

Nous écoutons, prenons en compte les attentes et demandes des usagers et nous les orientons vers les professionnels adéquats.

Notre équipe participe à l'ensemble des missions du CSAPA. Elle est, de fait, pleinement intégrée aux réunions d'équipe et d'analyse des pratiques professionnelles.

Nous participons également à la mission de réduction des risques en délivrant du matériel stérile et des conseils.

Nous accompagnons les patients en les informant de leurs rendez-vous et en leur distribuant leurs courriers pour ceux qui sont domiciliés à l'Apreto.

Notre équipe a été renforcée par l'arrivée d'Aurélie, qui partage son temps de travail à l'accueil et au poste de secrétaire médicale, en complément de Monique.

Fernand, quant à lui, a quitté ses fonctions à l'accueil, courant 2022, pour intégrer pleinement le Pôle administratif et comptabilité.

Malgré une régression de l'épidémie de la COVID-19 sur l'année 2022, nous restons vigilantes, en conservant les règles d'hygiène et les gestes barrières, ainsi que tous les équipements de protections individuelles nécessaires

LA PLURIDISCIPLINARITÉ EN CSAPA

“Une approche globale pour la prise en charge des addictions”

Au sein d'un CSAPA, différentes disciplines travaillent de concert pour apporter des réponses adaptées aux besoins exprimés par les personnes accompagnées..

Les professionnels de santé, tels que les médecins généralistes, les psychiatres (lorsque le CSAPA en dispose) et les infirmiers, jouent un rôle essentiel dans le dépistage, le diagnostic et le suivi médical des personnes dépendantes.

Leur expertise permet de mettre en place des traitements médicamenteux appropriés, de surveiller l'évolution de la santé physique des patients, de leur proposer des ateliers d'éducation thérapeutique afin de faciliter leur autonomisation.

La dimension psychologique de la prise en charge est également primordiale.

Les psychologues interviennent afin d'aider la personne à comprendre les mécanismes de leurs addictions, à identifier les facteurs déclenchants et à développer des stratégies de gestion des comportements à risque.

Ils offrent un espace d'écoute et de soutien pour accompagner la personne dans sa démarche de reconstruction.

La pluridisciplinarité en CSAPA inclut également les travailleurs sociaux qui interviennent pour aider les patients dans leur quotidien.

Les travailleurs sociaux sont les garants de la pluridisciplinarité en articulant l'ensemble des prestations délivrées au regard du projet personnalisé de la personne accompagnée.

Ils interviennent auprès des personnes pour les aider à développer des compétences sociales, à renforcer leur estime de soi et à favoriser leur autonomie.

Ils apportent également un soutien pratique, en favorisant l'accès aux droits, communs ou spécialisés, à la réinsertion professionnelle ou à la recherche d'un logement adapté.

Enfin, la pluridisciplinarité en CSAPA se traduit également par une collaboration étroite avec d'autres acteurs du domaine de la santé ou du social, tels les hôpitaux publics, les établissements en santé mentale, les acteurs de la santé communautaire, les structures d'hébergement ou les services d'insertion sociale.

La pluridisciplinarité en CSAPA permet d'aborder l'addiction de manière globale, en prenant en compte les dimensions médicales, psychologiques et sociales

Grâce à cette approche multidisciplinaire, les personnes accueillies bénéficient d'un accompagnement personnalisé et adapté à leurs besoins, favorisant ainsi leur rétablissement et leur (ré)intégration dans la société

L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICALE

- par Docteur Chantal LATTARD, médecin addictologue
- Docteur Florent JACQUET, médecin addictologue
- Docteur Hadrien HUAUME, médecin généraliste

La prise en charge médicale des usagers intervient sur plusieurs versants :

- L'évaluation médico-psychologique de la dépendance
- L'évaluation des comorbidités somatiques et psychiatriques
- Les soins de sevrage
- Les soins de substitution
- Les soins somatiques
- Le dépistage et les soins liés aux infections par les virus du SIDA et des hépatites B et C

Les soins de sevrage peuvent être réalisés en ambulatoire ou en hospitalisation

En ambulatoire, ils sont prescrits et délivrés au CSAPA ou en partenariat avec la médecine et la pharmacie de ville

Les soins de substitution sont réalisés soit au CSAPA de l'APRETO, à Annemasse, soit en partenariat avec la médecine et la pharmacie de ville. Ils concernent le chlorhydrate de méthadone et la buprénorphine haut-dosage, produits de substitution aux opiacés

Le succès d'une prise en charge par la substitution aux opiacés dépend essentiellement de l'accompagnement psycho-social mené en parallèle à la prescription et à la délivrance du traitement

Les soins somatiques sont réalisés sur place, par les médecins de l'institution.

Ils exercent, outre la prescription et le suivi des traitements de substitution aux opiacés (TSO), une activité de médecine générale : examens médicaux, soins somatiques, prescriptions médicamenteuses, vaccinations, orientations pour hospitalisations mais également la gestion et la délivrance de traitements psychotropes associés : neuroleptiques, anxiolytiques, hypnotiques, antidépresseurs, etc.

Le Dépistage, les soins et les orientations liés aux infections par les virus du SIDA et des hépatites avec une une vigilance particulière la prise en charge des HCV sont réalisés au sein de notre antenne avancée du CeGIDD (Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic) du CHAL installée dans des locaux du CSAPA du Genevois ou en relais avec les praticiens hospitaliers.

5 537

actes médecins

354

patients

La prise en charge médicale reste très importante et laisse peu de place aux demandes en constante augmentation

Il convient de rappeler la pénurie chronique actuelle de médecins généralistes et psychiatres, pénurie qui rend les relais vers des médecins de ville extrêmement difficile et aléatoire

Comme axes d'amélioration :

Nous souhaiterions disposer d'un fibroscan qui permettrait de « contrôler » la fibrose du foie, en lien avec la biologie et l'échographie abdominale, d'une part pour les sujets HCV (ou HBV+) et d'autre part pour les sujets avec un mésusage alcool.

La MAF (maladie alcoolique du foie) nécessite une attention particulière au sein d'un CSAPA prenant en charge la problématique des usagers de drogues mais aussi les nombreux consommateurs excessifs d'alcool et/ou de cocaïne.

Un partenariat avec Prométhée (service de la santé de la promotion du foie de Grenoble) est actuellement en cours afin de bénéficier de ce dispositif médical.

Le transfert d'usage d'opiacés vers le mésusage d'alcool est courant, souvent les deux difficultés se conjuguent, altérant gravement la santé des personnes .

Depuis quelques années, la généralisation de l'accès au traitement HCV permet de «solutionner» la question de la comorbidité virale principalement représentée par hépatite C ; en effet peu de cas de HIV+ et/ou HBV + (Ag HBS +).

Il est impératif de s'attacher à améliorer la prise en charge de la comorbidité alcool afin de ne pas perdre les bénéfices de la thérapeutique antivirale (anti HCV).

Nous aimerions disposer d'un temps de vacation d'une demi-journée par un psychiatre, présence qui existait par le passé. Cela serait également d'une très grande aide car nous rencontrons beaucoup de comorbidité psychiatrique.

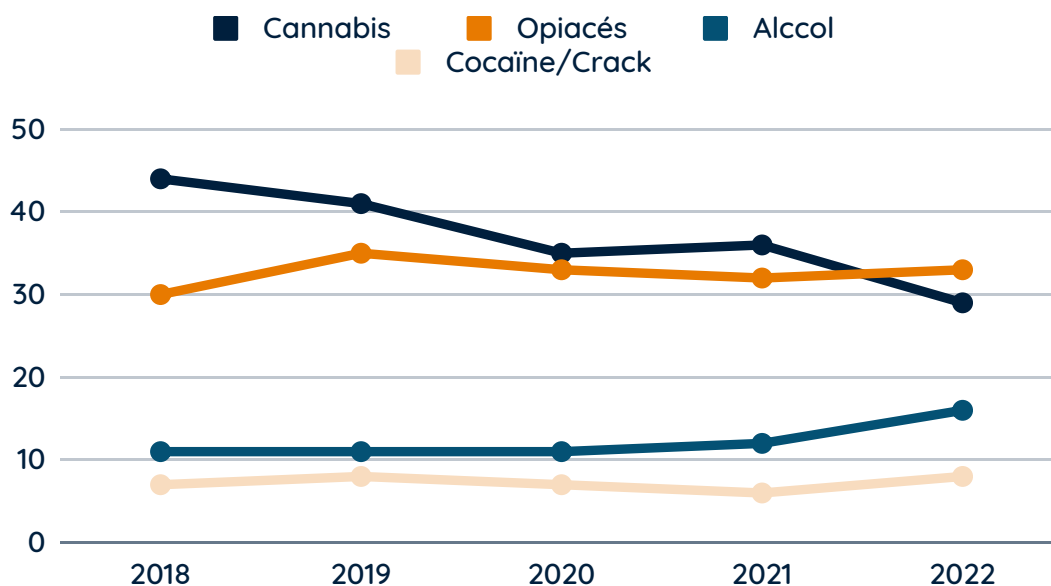
**46 SEVRAGES DE TOUS PRODUITS INITIÉS LORS DE L'ANNÉE 2022
POUR 38 PATIENTS**

31 SEVRAGES EN AMBULATOIRE INITIÉS PAR LE CENTRE

15 SEVRAGES EN MILIEU HOSPITALIER

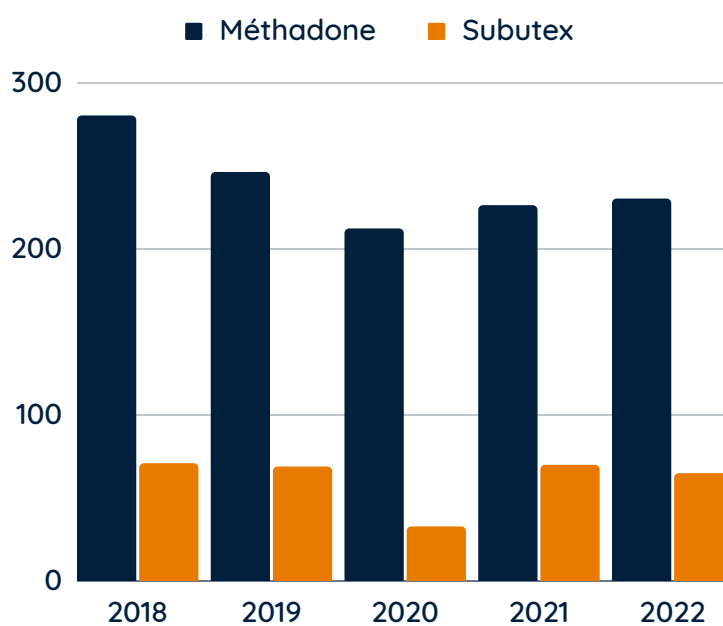


LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ MÉDICALE



78%
des usagers sont
polyconsommateurs

RÉPARTITION EN % DES USAGERS SUIVANT LE PRODUIT PRINCIPAL CONSOMMÉ



NOMBRE D'USAGERS SOUS TSO

LE SOMMEIL, UNE DIMENSION CENTRALE EN ADDICTOLOGIE.

- par Florent JACQUET, médecin addictologue

Les troubles du sommeil sont très fréquents chez les patients suivis au CSAPA et représentent un facteur de vulnérabilité majeur. Ils ont un impact fort sur la qualité de vie des patients et l'évolution globale du trouble de l'usage.

Une fonction essentielle du sommeil est la restructuration cognitive et émotionnelle.

Une altération du sommeil entraîne ainsi une altération du fonctionnement cognitif et émotionnel des patients.

Parmi les troubles du sommeil rencontrés en addictologie figurent principalement l'insomnie d'initiation et de maintien, les troubles du rythme circadien avec des retards de phase et le syndrome d'apnée du sommeil.

Les troubles du sommeil eux-mêmes peuvent avoir préexisté à l'usage d'une substance et représenté l'une des motivations initiales de la consommation, l'usage ayant secondairement conduit au trouble de l'usage par perte de contrôle.

Le trouble de l'usage, au final, aggrave les troubles du sommeil, les patients se retrouvant ainsi piégés dans un cercle vicieux.

Il existe en effet une relation bidirectionnelle entre troubles du sommeil, addictions et atteintes cognitivo-émotionnelles (anxiété, dépression, impulsivité...) (1).

Les troubles du sommeil favorisent la consommation de produits (alcool, benzodiazépines, tabac, cannabis, opioïdes...) qui elle-même favorise les troubles du sommeil.

L'usage de substances déclenche des troubles anxio-dépressifs qui eux-mêmes motivent l'usage de substances à visée d'auto-soulagement.

Les troubles anxio-dépressifs aggravent enfin les troubles du sommeil qui eux-mêmes entretiennent l'anxiodépression.

Par ailleurs, la somnolence diurne induite par les troubles du sommeil peut favoriser la prise de stimulants la journée (tabac, cocaïne, amphétamines...).

D'autres facteurs peuvent renforcer ce cercle vicieux avec notamment la douleur physique. Un patient présentant une douleur (d'autant plus lorsqu'elle est chronique) peut obtenir un soulagement avec les produits (alcool et benzodiazépines pour leur effet myorelaxant par exemple, héroïne pour son effet antalgique direct via les récepteurs mu, kappa...).

Ces produits entraînent pour finir des troubles du sommeil et des troubles anxio-dépressifs renforçant la douleur qui elle-même maintient le patient dans les consommations.

(1) DEMATTEIS Maurice, PENNEL Lucie. *Traité d'addictologie. Addictions et sommeil, chapitre 18. Lavoisier. (2016)*

Aussi, les troubles du sommeil engendrent une asthénie chronique avec une somnolence diurne souvent associée qui empêche les patients de réinvestir les autres domaines de leurs vies et les maintient dans une vie centrée sur le produit, quel qu'il soit.

L'alcool est le principal produit utilisé pour son effet hypnotique. S'il permet d'initier le sommeil par son effet gabaergique, il bloque la sécrétion de mélatonine et d'hormone de croissance qui interviennent dans le sommeil.

Il déstructure l'architecture du sommeil (augmente le sommeil lent, diminue le sommeil paradoxal), il fragmente le sommeil avec des réveils précoces en deuxième partie de nuit et favorise les syndromes d'apnée du sommeil et des jambes sans repos.

Le phénomène de tolérance est à l'origine d'une augmentation des prises et d'une aggravation des troubles.

La consommation de tabac entraîne un retard d'endormissement, un sommeil plus court et fragmenté, une diminution du sommeil lent profond. Il favorise par ailleurs les ronflements, l'apnée du sommeil et le syndrome des jambes sans repos.

Tous les morphiniques (héroïne, morphine, codéine, tramadol, fentanyl, buprénorphine Méthadone...), peuvent entraîner des apnées du sommeil centrales via l'activation des récepteurs mu avec arrêt de la commande centrale de la respiration.

Les benzodiazépines entraînent des apnées obstructives et centrales, le baclofène des apnées centrales. La cocaïne et cannabis déstructurent l'architecture du sommeil.

Les addictions comportementales peuvent également entraîner des troubles du sommeil via la déstructuration des rythmes de vie induits par le comportement problématique et les troubles anxio-dépressifs associés.

Les polyconsommations et polymédications majorent par ailleurs les risques de troubles du sommeil.

Enfin, on retrouve quasi systématiquement au cours du sevrage d'un produit une altération du sommeil par activation de l'axe du stress.

L'insomnie et l'anxiété réactionnelles, en l'absence de prise en charge adaptée, seront des facteurs de risque majeurs de reprise des produits.

Le rétablissement du sommeil est une base pour permettre aux patients suivis en CSAPA d'améliorer leur qualité de vie, qu'ils aient pour objectif une réduction de consommation ou une abstinence.

Les entretiens permettent d'évaluer :

- La quantité et la qualité de sommeil, par le biais de questions simples (heure du coucher, durée pour s'endormir, heure du réveil, réveils au cours de la nuit, nombre, durée, satisfaction matinale, fatigue dans la journée, sieste dans la journée).
- Les éventuelles conséquences des troubles du sommeil : cognitives (attention, concentration, mémoire), psychiques (irritabilité, anxiété, dépression), la somnolence diurne (échelle de somnolence d'Epworth).
- Les liens entre les troubles du sommeil et l'utilisation de produits.
- Les signes cliniques évocateurs d'apnée du sommeil (notamment la somnolence diurne, les céphalées ou asthénies au réveil, les pauses respiratoires constatées par l'entourage, les ronflements bruyants pour les apnées obstructives) avec réalisation d'une polygraphie de ventilation en cas de suspicion.

La prise en charge des troubles du sommeil chez les patients suivis au CSAPA implique une approche motivationnelle et éducative.

L'éducation thérapeutique amène les patients à comprendre le lien entre les troubles addictifs et les troubles du sommeil et le cercle vicieux dans lequel ils sont piégés.

In fine, l'accompagnement vise à modifier les habitudes de consommation pour améliorer la qualité du sommeil.

Chez un patient n'ayant pas d'objectif d'arrêt des consommations, on pourra par exemple lui conseiller de consommer le plus possible à distance de l'heure du coucher.

Les objectifs sont partagés avec le patient, personnalisés et réalistes, basés sur l'autodétermination.

La restauration des rythmes de vie est capitale. Les règles d'hygiène conseillées comprennent : la limitation du temps passé au lit, un horaire de sommeil constant, un horaire de repas constant, la limitation des écrans au lit, un environnement facilitant le sommeil (température, lumière, bruit), la mise en place de rituels de préparation au sommeil, la synchronisation à la lumière la journée.

Les stratégies thérapeutiques non pharmacologiques comprennent la prise en charge capitale de l'anxiété avec des approches type méditation pleine conscience, cohérence cardiaque, psychothérapie, activité physique régulière (qui augmente par ailleurs la pression de sommeil).

En cas de syndrome d'apnée du sommeil retrouvé à la polygraphie ventilatoire, un appareillage adapté (appareil respiratoire à pression positive continue) permet au patient de traiter les troubles et de couper le cercle vicieux.

La prise en charge d'une douleur physique, enfin, est fondamentale.

Les stratégies pharmacologiques associées sont souvent nécessaires, particulièrement en cas de sevrage brutal d'un produit.

Les molécules à privilégier sont celles qui inhibent les neurocircuits de l'éveil par blocage du système histaminique, alpha adrénergique et cholinergique : les antihistaminiques (hydroxyzine, doxylamine, alimémazine), neuroleptiques (cyamémazine, loxapine, quétiapine), antidépresseurs sédatifs (amitriptyline, mirtazapine, miansérine). Leur action anxiolytique associée favorise également le rétablissement du sommeil.

Les agonistes gaba (benzodiazépines) sont à éviter, leur prise chronique engendrant souvent les mêmes troubles du sommeil que l'alcool.

VIGNETTE CLINIQUE DE MRD, 33 ANS, SUIVI AU CSAPA DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES DANS LE CADRE D'UN TROUBLE DE L'USAGE DE L'HÉROÏNE

Patient stabilisé avec le suivi pluridisciplinaire et le traitement agoniste opioïdérique Méthadone gélule 60 mg par jour.

Décompensation anxieuse en mars 2022 conduisant le patient à une reprise des consommations d'héroïne et à une consommation abusive d'alcool.

Augmentation progressive de la posologie de Méthadone à 120 mg par jour avec intensification du suivi addictologique. Arrêt des consommations d'héroïne avec poursuite initiale de la consommation d'alcool à visée hypnotique.

Patient de plus en plus asthénique avec somnolence la journée, limitation des activités, arrêt du travail, prise de poids, troubles mnésiques, irritabilité.

Polygraphie ventilatoire objectivant un syndrome d'apnée du sommeil mixte, obstructif et central secondaire à la consommation d'alcool, la surcharge pondérale et la Méthadone.

Amélioration clinique rapide avec l'appareil respiratoire à pression positive continue, la prescription d'amitriptyline, l'éducation thérapeutique, la restructuration des rythmes de vie permettant une diminution puis arrêt des consommations d'alcool et le réinvestissement d'autres stratégies d'apaisement.

LE CENTRE GRATUIT D'INFORMATION, DE DÉPISTAGE ET DE DIAGNOSTIC

- par Chantal LATTARD, médecin addictologue

En 2022, près de 50% des dépistages ont concerné des personnes autres que des usagers de drogues

Les usagers de drogues fréquentent généralement peu les consultations d'information et de dépistage anonyme et gratuit alors qu'ils demeurent une population particulièrement exposée aux risques de contamination par les virus du SIDA et des hépatites B et C.

« Les plus à risque sont les moins dépistés »

43% des infectés en population générale ne connaissent pas leur séropositivité VHC et bien davantage parmi les usagers de drogues en IV.

L'objectif du CeGIDD est de leur permettre :

- L'accès au dépistage du VIH, du VHC et du VHB ; de la syphilis et des IST.
- De favoriser le diagnostic et la prise en charge les plus précoces possibles.
- D'Informer et de faciliter l'adoption de comportements de prévention et de RDR.
- De vérifier le calendrier vaccinal.
- D'encourager le dépistage des personnes usagères de drogues marginalisées et précarisées.
- De renforcer le lien entre dépistage et prise en charge globale.
- D'inciter les usagers de drogues à entrer au plus tôt dans une démarche de soins.
- D'Orienter vers une/des consultation(s) spécialisée(s) :
 - Gynécologie, et/ou Planning Familial.
 - Dermato-vénérologie (IST ; syphilis).

L'ACTIVITÉ DU CEGIDD

33 personnes accueillies (20 hommes et 13 femmes) et 137 consultations réalisées

**12 patients détectés HCV+ (soit 36% des dépistés)
9% de PCR + au sein des personnes dépistées
(dont 1 personne réinfectée HCV+ et PCR+)**

**5 personnes ont débuté une vaccination
105 personnes ont complété leur schéma vaccinal**

L'ACTIVITÉ DE LA PHARMACIENNE

- par Mireille PAGES, pharmacienne

Présente au sein de l'infirmierie, la pharmacienne vérifie le respect des bonnes pratiques de dispensation et a un devoir particulier de conseils et de participation à l'éducation thérapeutique des patients

Les infirmières assurent la délivrance des médicaments prescrits sur l'ordonnance sous la responsabilité de la pharmacienne après validation de la prescription

L'essentiel de l'activité de la pharmacienne repose sur la sécurisation du circuit des médicaments et des dispositifs médicaux (bandelettes urinaires, buvards, TRODS ...) :

- Approvisionnement directement auprès du grossiste-répartiteur Alliance Healthcare et de fabricants-distributeurs.
- Détention des médicaments et produits froids dans des locaux respectant les conditions sécurisées (selon articles du CSP).
- Gestion du flux et des périmés (médicaments et dispositifs médicaux).
- Dispensation des médicaments faisant l'objet de prescription ou non selon l'appartenance aux listes: stupéfiants, liste I dits toxiques, liste II dits dangereux.
- Analyse pharmaceutique des ordonnances médicales.
- Suivi des alertes sanitaires (retraits de médicaments, alerte sur le bon usage...).
- Participation aux dispositifs de pharmacovigilance, addictovigilance...

En 2022, connectée aux réalités de terrain, la pharmacienne a également centré son activité sur différents sujets :

- Création, en commun avec l'équipe médicale, de protocoles destinés à faciliter et sécuriser la pratique, au sein de l'infirmierie, avec objectif de pérenniser le poste infirmier (suite à une succession d'IDE voire d'IDE intérimaires).
- Avec la participation active de Muriel Desbornes (infirmière du CSAPA), développement du réseau avec les partenaires externes (pharmaciens, médecins généralistes...) afin de répondre aux difficultés de passage en relais médicaux afin de répondre à l'engorgement de la file active médicale.
- Investissement actif sur le projet "Méthadone Bas Seuil".
- Etude sur l'intérêt de l'utilisation au bénéfice du patient, d'une nouvelle forme galénique du médicament Buprénorphine commercialisé sous le nom de BUVIDAL.

En résumé, la pharmacienne du CSAPA a été actrice :

- De détection
- De prévention
- De la prise en charge et du suivi du patient
- Dans la réduction des risques liés à l'usage des drogues

**QUANTITÉ TOTALE DE MÉTHADONE DÉLIVRÉE
PAR LE CENTRE EN 2022**

1 251 445 MG

L'ACCOMPAGNEMENT PARAMÉDICALE

- par Muriel DESBORNES, infirmière
- par Mélanie ROSSI-DUBOEUF, infirmière
- par Marion KUHN, infirmière
- par Mikael GISBERT, infirmier

A l'APRETO, nous envisageons l'usager dans sa globalité et nous pensons que nous pouvons l'aider dans la réflexion, la structuration et la réalisation de ses objectifs en lien avec l'addictologie

Nous avons à cœur d'aider le patient, grâce au lien créé, à développer sa réflexion et co-construire son projet de vie

C'est pour cela que nous mettons l'accent sur l'entretien de premier accueil, au cours duquel nous souhaitons favoriser l'alliance thérapeutique

Derrière la délivrance d'un traitement, il y a d'abord l'émergence d'une problématique, la verbalisation de besoins et la co-construction d'un projet

Les objectifs

- Proposer aux patients d'intégrer un parcours pluridisciplinaire.
- Permettre aux patients de gagner en autonomie en retrouvant le parcours de droit commun grâce, par exemple, à des relais en médecine et pharmacie de ville.
- Offrir un accompagnement de qualité aux patients complexes (grands précaires, pathologies d'elles, comorbidités psychiatriques).

L'activité au quotidien

La délivrance de traitement, la réalisation de piluliers et de pansements, les prélèvements sanguins ou les soins d'urgence et de premiers secours ne sont qu'une partie de ce que réalise un infirmier au CSAPA.

Le traitement s'inscrit ainsi dans un continuum de prise en charge et s'envisage comme un moyen dans la poursuite et l'accomplissement des objectifs du patient.

Tout au long de l'accompagnement, y compris lors des RDV de délivrance de traitements, l'infirmier(e) du CSAPA se positionne comme un(e) partenaire du patient.

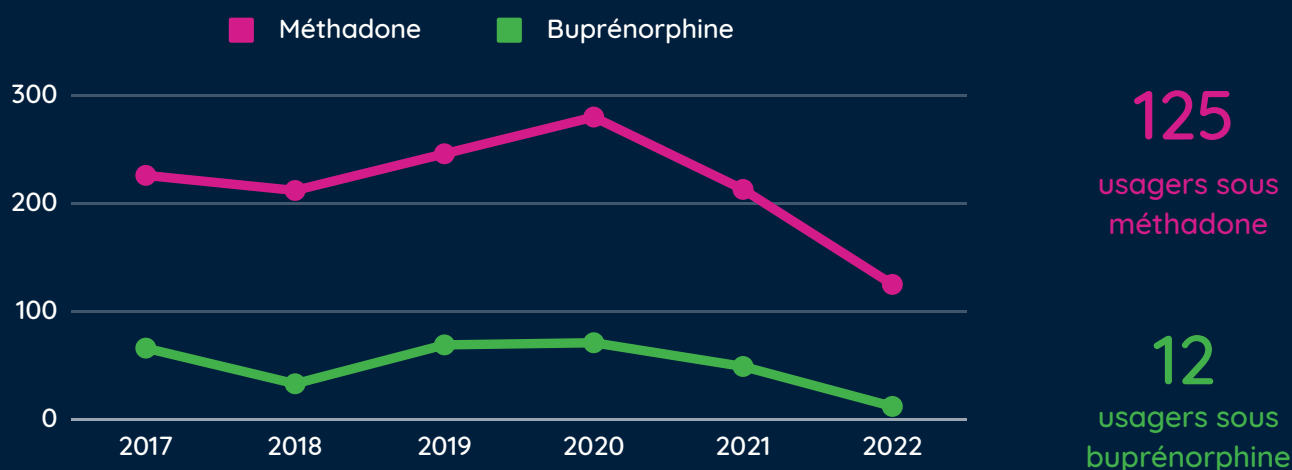
L'intérêt est de favoriser l'expression des difficultés, des questions et des craintes du patient et de l'accompagner vers l'autonomie et la responsabilisation.

Il existe une volonté explicite de proposer systématiquement aux patients un accompagnement individualisé qui s'adapte aux rythmes de changement de chacun

Les outils employés par les professionnels de l'infirmierie consistent à de l'écoute active, de la bienveillance, de l'information, des entretiens motivationnels et de l'éducation thérapeutique.

Les demandes des patients restent multiples et il est nécessaire d'enrichir nos outils en collaboration avec les médecins et toute l'équipe pluridisciplinaire.

La répartition des usagers suivant le traitement de substitution



La diminution de l'activité 2022 s'explique par :

- Une baisse de la file active de patients initiée en 2021, liée à la baisse d'effectif infirmier(e)s. La pharmacienne de l'établissement a été mise à contribution afin d'assurer la continuité de service.
- Le manque de personnel et la crise CoVid ont amené l'APRETO à constituer une liste d'attente et ne pas accepter de nouveaux patients durant le premier semestre 2022.
- La reconstitution de l'équipe infirmière et sa restructuration. En effet, plusieurs intérimaires et nouveaux arrivants se sont succédé lors du premier semestre 2022. Ces mouvements de personnel ont eu un impact en termes de temps de formation et de non-stabilisation de l'équipe.
- Des relais en pharmacie ont été réalisés du fait du sous-effectif infirmier.

En 2022, 6 362 actes infirmiers ont été réalisés. Ils se déclinent en trois catégories :

- Actes pour la délivrance des Traitements de Substitution aux Opiacés (TSO).
- Actes pour les soins annexes (injections, prise de tension artérielle, prises de sang, prélèvements urinaires, pansements, etc.).
- Actes de soutien (entretien infirmier, éducation thérapeutique).

Les actes liés au traitement de substitution (délivrances + prélèvements urinaires) représentent une part importante de l'activité de l'infirmier et se répartissent de la manière suivante :

- 1 981 pour la délivrance méthadone pour 125 patients
- 97 pour la délivrance buprénorphine Haut Dosage pour 12 patients
- 313 actes pour les prélèvements urinaires pour 136 patients

Les actes de soutien (1 992) et les actes de soins annexes représentent également une part importante :

- 1 188 actes pour la délivrance de médicaments autre que les TSO
- 450 actes pour les autres soins (prises de tension, prises de sang, délivrance d'ordonnances, etc.)
- 30 pansements
- ...



A ces actes infirmiers, il convient d'ajouter 4 41 actes réalisés par la pharmacienne, soit au total pour l'activité paramédicale

6 803 actes pour 283 patients

L'équipe des professionnels

Deux nouvelles infirmières sont arrivées à l'été 2022, dont une embauche à l'issue d'un contrat intérimaire.

Cette stabilisation de l'équipe offre la possibilité de développer, entre autres, l'activité d'entretiens thérapeutiques. Des aménagements ont ainsi été effectués dans la salle de soin afin de permettre de recevoir des patients dans ce cadre là.

La vision commune et partagée du soin en addictologie, par tous les professionnels de l'infirmierie, a nécessité un temps d'adaptation, de formation et de réflexion sur l'organisation du travail.

Les nouvelles actions

Notre éventail de soins s'est étoffé avec des consultations avancées en binôme avec les travailleurs sociaux du CSAPA auprès de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) sur les sites d'Annemasse et de Saint-Julien-en-Genevois.

Des consultations-tabac ont également été mises en oeuvre fin 2022.

Les perspectives

- Développer l'évaluation régulière des patients dans leur parcours de soins :
- Renforcer l'appropriation par le patient des outils de suivi en addictologie tels le carnet de suivi de consommations, la balance décisionnelle, les stratégies d'adaptation, les techniques de maintien de l'abstinence, de prévention de la rechute, etc.
- Soutenir l'autonomie en accompagnant les patients lors des relais en pharmacie et médecine de ville.
- Développer des ateliers de parole autour des émotions, des besoins, des limites, de la gestion du stress.. parole autour des émotions, des besoins, des limites, de la gestion du stress....
- Mener des actions collectives de dépistage.
- Animer des séances d'information sur des thématiques spécifiques (VIH, sommeil,etc.).

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOÉDUCATIF

- par Laura BESSON, assistante sociale
- par Sandrine CREVOT, éducatrice spécialisée

Le rôle d'un travailleur social en CSAPA est d'accompagner les personnes souffrant d'addictions sur le plan socio-éducatif.

Il travaille en collaboration avec les autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire pour offrir un soutien personnalisé aux patients, les aider à prévenir les rechutes et favoriser leur rétablissement

Deux professionnelles ont été présentes sur le service socio-éducatif du CSAPA d'Annemasse pour l'année 2022.

La stabilité de l'équipe en 2022 et la diminution des contraintes sanitaires liées au COVID ont permis de reprendre des accompagnements dans de meilleures conditions et d'engager un travail de réflexion sur le pôle socio-éducatif

Durant l'année 2022 :

- Une réflexion interne commune à tous les services a abouti afin de définir un positionnement commun et de formaliser des outils concernant les aides spécifiques à l'APRETO (perception temporaire des ressources à l'APRETO, chèques services, domiciliation, etc).

Ce travail finalisé permet un accompagnement plus cohérent et serein sur le pôle socio-éducatif

- Les premiers accueils ont repris et ont pu être effectués autant par les travailleurs sociaux que les infirmier(e)s ou le psychologue. En parallèle, un travail a été initié pour réfléchir à nos modalités concernant ce premier accueil. Ce travail sera finalisé en 2023 avec une formalisation d'outils communs pour le premier accueil et la mise en place de binôme travailleur(se) social(e)/infirmier(e).

Accompagnement global à l'Apréto



Dans l'accompagnement pluridisciplinaire que nous proposons au
CSAPA,
la prise en charge socioéducative est au cœur des dispositifs

La question du lien au travers des entretiens mais aussi lors des temps informels, d'entretiens téléphoniques, voire par courrier pour les personnes incarcérées, reste centrale dans l'accompagnement proposé

Les accompagnements sociaux restent, en grande partie, axés sur des demandes et des démarches administratives tant de la part des usagers que via les orientations des collègues. Cela est perçu comme étant une priorité pour le pôle socio-éducatif, à défaut d'un accompagnement en lien plus direct avec les consommations, le rythme de vie, la qualité de vie, etc.

Partant de ce constat, une réflexion sur les missions des travailleurs sociaux du pôle socio-éducatif a émergé sur l'année 2022

Plusieurs réunions ont pu avoir lieu, notamment avec les collègues des antennes de Thonon-les-Bains et de Cluses ainsi que le responsable d'équipe éducative et ont permis d'avancer sur cette question.

Ce travail sera finalisé sur l'année 2023 pour sortir du « tout ou majoritairement administratif » et de se recentrer sur des propositions d'accompagnement plus en lien avec les consommations et la RDR.

Il permettra également de trouver une place différente au sein de l'équipe et de favoriser le travail pluridisciplinaire autour du projet d'accompagnement.

Cela impliquera également de bien renforcer les partenariats locaux pour faciliter les orientations et être un vrai tremplin vers le droit commun

Une fois ce travail finalisé durant l'année 2023, il sera plus aisé de développer d'autres modalités d'accompagnement complémentaires aux entretiens actuels, par exemple : le développement d'atelier thérapeutique, de groupe de paroles, etc.

LES RELAIS ET LES LIENS : PARCEQUE TOUT NE S'ARRÊTE PAS À L'APRETO

- En personnalisant le rythme de l'accompagnement au regard de son évolution.
- En l'accompagnant vers les relais extérieurs (médecins, associations, services sociaux...).
- En favorisant de façon pluridisciplinaire l'autonomie.
- En levant les barrières et obstacles que nos représentations induisent, limitant ainsi l'accessibilité aux structures de droits communs.

L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

- par Oualid BEN SAID, psychologue

Le travail du psychologue au sein du CSAPA est réparti sur trois axes :

- La prise en charge clinique et thérapeutique auprès des usagers de drogues et de leur entourage familial :
 - Réaliser des entretiens individuels avec les usagers.
 - Conduire des entretiens familiaux, individuels et collectifs.
 - Accueillir l'utilisateur et évaluer sa situation (histoire personnelle, consommations...).
- Le travail clinique avec les partenaires extérieurs : travailler en partenariat avec les équipes des secteurs psychiatriques, hospitaliers, judiciaires, sociaux, éducatifs, etc.
- La mise en place et l'accompagnement aux formations « Repérage Précoce – Interventions Brèves » en direction des personnels pédagogiques des établissements d'accueil et d'accompagnement des jeunes :

129 usagers de drogues :

- 92 hommes et 37 femmes

540 entretiens avec les usagers :

- 490 consultations
- 50 entretiens téléphoniques

Parmi les personnes rencontrées :

- 60 ont été suivies régulièrement
- 40 ont été suivies de façon plus ponctuelle, à la demande
- 20 ont été suivies une ou deux fois et n'ont pas donné suite
- 44 sont sous méthadone
- 9 sont sous buprénorphine haut dosage

Parmi les personnes rencontrées :

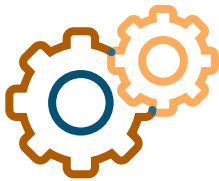
- 88 sont dans des conduites de dépendance active :
 - 22 avec le cannabis
 - 26 avec l'héroïne
 - 14 avec les jeux de hasard
 - 10 avec l'alcool
 - 10 avec la cocaïne
 - 6 avec le chemsex
- 29 sont abstinentes



L'objectif de ces consultations est d'accueillir des jeunes consommateurs en questionnement sur leur consommation, ainsi que leur entourage

Le principe est de faire le point et de proposer une aide avant que la consommation ne devienne problématique

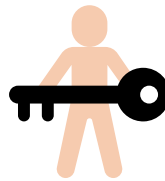
- par Oualid BEN SAID, psychologue



FONCTIONNEMENT

Saint-Julien-En-Genevois
66 usagers concernés
Le lundi de 17h à 20h
Le jeudi de 17h à 20h

Vétraz-Monthoux :
88 usagers concernés
Le mercredi de 13h30 à 19h30
Le vendredi de 17h à 20h



CHIFFRES CLÉS

154 jeunes
114 garçons
40 filles

102 nouveaux
490 entretiens



PRODUITS

Cannabis : 53 (62%)
Cyber addictions : 37 (24%)
Cocaïne/Ecstasy : 14 (9%)
Protoxyde d'azote : 10 (6,5%)
Alcool : 12 (8%)

Les faits marquants en 2022

Nous constatons pour les deux CJC une baisse des consultations autour de la consommation de cannabis et des orientations justice.

Sur Vétraz-Monthoux, les problématiques que rencontrent les jeunes concernent le cannabis, le tabac, le protoxyde d'azote, la kétamine et les cyberaddiction (la pornographie, le jeu d'argent).

Sur Saint-Julien-En-Genevois, l'augmentation de la consommation des drogues festives (ecstasy, cocaïne, 3 MMC... suscite une inquiétude particulière), ainsi que des consommations d'alcool et le jeu d'argent.



Origine prise en charge

Familles/Proches : 60

Justice : 46

Jeune lui-même : 28

Milieu scolaire : 8

Services sociaux : 8

Milieu hospitalier : 7

Consultations proches

Consultations réalisées : 490

69 parents/jeunes usagers
(pour 66 jeunes)

68 avec parents seuls
(pour 32 jeunes concernés).

Rencontres partenaires

65 partenaires

84 rencontres

Pour 88 jeunes (soit 56%), la première expérience avec une substance psychoactive s'est faite avec le cannabis et non avec le seul tabac (54 jeunes)

Le cannabis est présent de façon quotidienne pour 16% des jeunes rencontrés

En ce qui concerne l'alcool, 40% des personnes rencontrées en consomment de manière occasionnelle, 21% manière abusive et 10% (soit 16jeunes) en consomment de manière quotidienne

En ce qui concerne le tabac, 72% des jeunes rencontrés sont des fumeurs, 18% fument régulièrement mais de façon non quotidienne

9 jeunes sur 10, de 17 ans ou moins, déclarent avoir déjà bu de l'alcool et 5 avoir déjà fumé du cannabis mais ces consommations ne relèvent pas toutes de la même gravité

La quantité des doses, la nature du produit et la fréquence à laquelle l'adolescent a recours ouvrent un large éventail de comportements plus ou moins à risque

PERSPECTIVES 2023

- Continuer à développer le partenariat par le biais de la formation au repérage précoce et l'intervention brève (RPIB).
- Développer l'aller-vers au niveau territorial.
- Renforcer le travail systémique en développant l'accompagnement de l'entourage familial.

Plusieurs études récentes montrent que les adolescents consomment aujourd'hui beaucoup plus de produits néfastes qu'il y a dix ans.

Ces produits sont ingérés par 81% d'entre eux de manière festive (au cours d'une fête, d'un événement ponctuel), de manière conviviale (l'adolescent ne consomme pas seul, mais lorsqu'il est entouré et influencé par ses amis) ou de manière autothérapeutique (pour échapper à la réalité du quotidien mais aussi pour atténuer des angoisses et insomnies).

Il est important de noter également qu'à partir de dix-sept ans, plus de la moitié des jeunes ont recours à plusieurs de ces produits en même temps, et souvent de façon régulière.

Parmi les produits utilisés, on peut citer de façon non restrictive, le tabac et l'alcool, qui restent en tête de liste, souvent consommés de façon régulière et dont les garçons font majoritairement l'usage.

Le cannabis est la drogue illicite la plus consommée (48%) mais également la plus banalisée. Ici aussi, les garçons représentent la majorité des consommateurs.

Ajoutons encore que la plupart des fumeurs de cannabis sont aussi des fumeurs de tabac et que 42% des adolescents sont des consommateurs réguliers.

Quant aux autres produits : la cocaïne, les amphétamines, la kétamine, le protoxyde d'azote et l'ecstasy sont aussi davantage utilisées actuellement, même si elles ne concernent que 5% de la population adolescente.

Les produits inhalant comme le Poppers (un vasodilatateur qui a des effets euphorisants et aphrodisiaques), la colle et les solvants (produits contenant de l'acétone, comme le dissolvant de vernis à ongles) ont connu une légère augmentation sur le territoire national

L'utilisation du protoxyde d'azote, appelé « gaz hilarant » ou « proto », utilisé en médecine pour ses propriétés anesthésiantes ou en cuisine, dans les siphons à chantilly, a défrayé la chronique en 2022.

L'usage détourné de ce gaz est constaté en France, comme sur notre département, en particulier par les jeunes en milieu urbain, en raison de son effet euphorisant.

Son utilisation n'est pas sans risque, elle peut entraîner des conséquences sévères sur la santé, telles des asphyxies, des pertes de connaissance mais aussi des atteintes de la moelle épinière, voire des troubles psychiques.

Les addictions sans substances explosent (+25%), c'est-à-dire des dépendances à internet, à la communication en ligne, aux jeux vidéo et aux sites pornographiques; environ 64% des jeunes sont concernés par cette addiction (seulement 6.8% en 2012).

Les jeux de hasard (loterie, paris) sont aussi connus des jeunes, ils sont néanmoins peu utilisés et ne figurent pas dans leurs principales addictions (3%).

LE PÔLE HÉBERGEMENT

- par Pauline GUILLEMAILLE, éducatrice spécialisée
- par Julien LAMBERT, travailleur social

En 2022, Le pôle hébergement a géré trois dispositifs différents :

- **Les Appartements Thérapeutiques Relais**
- **Un réseau de familles d'accueil**
- **Les hébergements d'urgence**

Les « Appartements Thérapeutiques Relais » (ATR) constituent une modalité d'accueil et d'accompagnement du CSAPA de l'APRETO.

Le dispositif propose un accompagnement sur le plan thérapeutique, médical, psychologique et éducatif par le biais d'un logement transitoire pour un public touché par des problématiques d'addiction.

**Les Appartements
Thérapeutiques
Relais**

Depuis novembre 2022, l'APRETO a augmenté sa capacité d'accueil en ATR de 6 à 8 places

En 2022, l'APRETO a accueilli 4 nouvelles personnes sur le dispositif ATR et traité 22 demandes



Les personnes accueillies sur les appartements thérapeutiques peuvent être orientées par différents partenaires.

Le public ciblé, en 2022 sur les ATR est le suivant : personnes seules, majeures, consommatrices de substances licites ou illicites, abstinentes ou non, ou addictes sans substance.

La présence d'un animal est acceptée à l'entrée dans les lieux.

Les critères d'admission sur le dispositif ont été retravaillés cette année :

- Projet de soin défini
- Souhait et possibilité d'insertion ou de réinsertion vers le droit commun
- Besoin d'un soutien socio-éducatif vers et dans le logement
- Situation administrative en règle pour rester sur le territoire français

Procédure d'entrée

- Rencontre de la personne et visite du lieu d'hébergement
- Etat des lieux d'entrée
- Signature du contrat de séjour
- Remise de l'ensemble des documents
- Prise de rendez-vous, selon les besoins, avec les différents professionnels du CSAPA.
- Réflexion autour du projet personnalisé

Procédure d'admission

- Formulaire de demande d'ATR à compléter et à envoyer à l'adresse indiquée
- Passage en commission hébergement : avis de la commission, questionnements, réorientation ou refus.
- Entretien téléphonique ou physique avec les professionnels du pôle hébergement
- Retours à la commission pour validation et inscription sur liste d'attente ou refus, notification envoyée par courrier à la personne

Les contrats de séjour sont établis pour une durée de 6 mois, renouvelable une fois
Un projet personnalisé est établi avec la personne et les professionnels du CSAPA au cours du premier mois d'entrée et définit l'ensemble des objectifs de la personne ainsi que les modalités de mise en œuvre.

Le projet personnalisé est réévalué avec la personne et les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire, au terme des 6 mois de contrat.

Un nouveau projet personnalisé est alors retravaillé à partir du bilan de l'ancien pour les mois suivants et la signature de l'avenant au contrat se fait en parallèle du nouveau projet personnalisé..

Une sortie collective pour toutes les personnes hébergées a été organisée en 2022 avec l'idée de pouvoir en proposer chaque semestre.

Le travail sur l'équilibre occupationnel des personnes accompagnées est un axe important que le pôle hébergement souhaite développer au cours de l'année 2023.

Les rencontres à domicile, les accompagnements à l'extérieur, les rendez-vous au CSAPA avec le pôle hébergement représentent 358 actes dans l'année.

Objectifs de l'accompagnement

- Ouverture de droits et développement des capacités à les renouveler ou les maintenir.
- Accès aux soins par les professionnels de santé de l'APRETO ou à l'extérieur.
- Accompagnement sur les consommations : maintien ou consolidation de l'abstinence, rythme de vie et impact des consommations, maîtrise des consommations...
- Définition du projet logement/hébergement après l'ATR.
- Réflexion autour des consommations et travail sur l'objectif de la personne (abstinence, régulation, plaisir, risques...).
- Insertion sociale et/ou professionnelle et accompagnement vers les dispositifs de droit commun.

De manière globale, l'objectif est d'améliorer la qualité de vie des personnes hébergées, leur permettre de se réappropriier leur quotidien et de ne plus subir leur addiction.

En 2022, deux personnes hébergées sont sorties du dispositif d'ATR, vers du logement autonome.

Les problématiques addictives des personnes hébergées en 2022 :

- 87.5% des personnes hébergées sont sous traitement de substitution par la méthadone.
- 75% ont une problématique d'alcool.
- 100% consomment du tabac.

« Très bon soutien, accompagnement très complet, aidé suivant les demandes personnelles avec les différents professionnels à disposition
Après de nombreuses cures, le regard proposé ici est différent et approprié pour mon cas. Toutes ces actions, démarches, permettent d'évoluer à son rythme, et sûrement »

Cédric, accueilli en ATR depuis le 8 décembre 2022.

Le réseau de familles d'accueil

Le réseau de familles d'accueil constitue une modalité d'hébergement et d'accompagnement spécifique, en arrêt depuis la crise sanitaire.

En 2022, l'APRETO n'a recruté aucune nouvelle famille.

Un groupe de travail mixte, composé d'administrateurs, de membres de la direction et de salariés débutera dès janvier 2023, pour relancer le dispositif.

L'ensemble des outils et des modalités d'accueil seront retravaillés.

Les hébergements d'urgence constituent une modalité d'hébergement financée dans le cadre de l'Allocation Logement Temporaire (ALT) par le département.

L'APRETO a bénéficié d'un financement qui a permis d'accueillir des personnes :

- En Appartements Relais.
- En établissement hôtelier.

sur des durées variables selon les besoins évalués par les travailleurs sociaux.

Des contrats de séjour sont établis entre l'association et les personnes accompagnées.

Un travailleur social du CSAPA ambulatoire reste en co-référence de la personne hébergée.

Le pôle hébergement assure le lien entre les établissements hôteliers ou les propriétaires des logements occupés.

L'admission est évaluée lors des commissions hébergement à l'aide du formulaire disponible en interne de l'établissement.

Les hébergements d'urgence

En 2022, 5 personnes ont été accueillies dans le cadre des Appartements Relais

L'APRETO a financé 340 nuitées d'hôtel en 2022 pour 17 personnes

Le nombre d'accompagnements et de rencontres à domicile ou au CSAPA représente 480 actes pour l'année 2022



L'ANTENNE SOCIOÉDUCATIVE À LA MAISON D'ARRÊT DE BONNEVILLE

- par Maxime KLIMEK, éducateur spécialisé

LE CSAPA DE L'ASSOCIATION APRETO EST DÉSIGNÉ « CSAPA RÉFÉRENT CARCÉRAL » DE LA MAISON D'ARRÊT DE BONNEVILLE

Le référent carcéral du CSAPA de l'APRETO évolue au cœur d'un environnement pluridisciplinaire comprenant le médical (équipe de l'USMP) et la justice (SPIP, JAP, Procureur de la République, service pénitentiaire).

Ces missions s'inscrivent dans un accompagnement global et s'articulent, entre autres, autour de l'accompagnement du projet de soin et de la préparation à la sortie des détenus

La réussite du projet de soin comme de réinsertion de l'utilisateur dépend de la collaboration de l'ensemble de ces acteurs.

Le rôle du travailleur social consiste également à apporter son expertise de l'influence des différents produits consommés sur le comportement d'une personne.

Il se doit d'adapter son positionnement et son discours avec les différents acteurs afin que chacun puisse appréhender et comprendre son action dans sa globalité.

La notion de temporalité en termes d'accompagnement constitue également une donnée importante : le temps d'incarcération des usagers ne peut excéder un, voire deux ans (pour les personnes condamnées); il faut donc s'adapter et anticiper les aléas judiciaires pouvant raccourcir la peine de l'utilisateur ou l'allonger.

LES DIFFÉRENTES SÉANCES DE TRAVAIL :

- Niveau addiction : Réflexion autour du lien entre addiction/découverte et gestion des émotions - Compréhension du mécanisme des addictions - Travail de globalisation et schématisation basé sur la loi de l'effet, etc.
- Niveau social et professionnel : Travail de prise de conscience des qualités de la personne - Travail d'accompagnement vers l'orientation professionnelle et/ou vers l'hébergement à la sortie en collaboration avec le SPIP.
- Niveau médical : Travail de réorientation vers les professionnels compétents de l'USMP (psychologue, psychiatre, médecin addictologue, corps infirmier) - Co-construction des projets de cures avec le SPIP et la médecin addictologue - Travail de relais à la sortie avec les structures de soins compétentes.

LA PRÉPARATION À LA SORTIE

L'association APRETO est pleinement consciente de l'importance de la période suivant la libération de la personne incarcérée. Cette transition constitue une zone de danger et de rechute clairement identifiée

Afin de répondre à ce constat, il nous est apparu nécessaire de réaliser un travail de fond et de forme sur la préparation à la sortie. Pour ce faire, un projet de livret de sortie est en cours d'élaboration.

Pour que les personnes sortant de prison, présentant des problématiques addictives, puissent bénéficier d'une procédure de sortie des plus bienveillantes, un entretien de restitution est mis en place dès lors que l'organisation de la détention le permet.

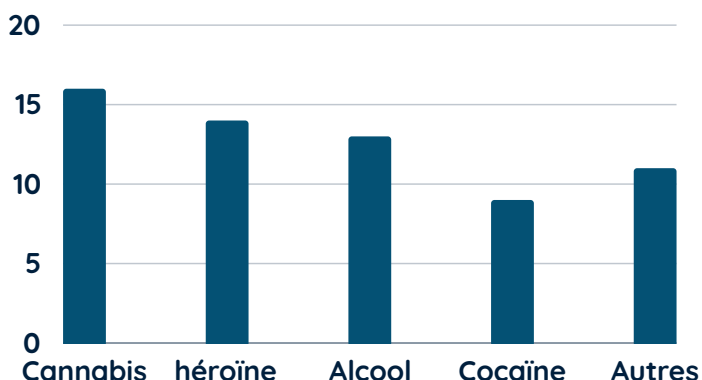
Cet échange permet de revenir sur le suivi mais également de reprendre et d'identifier avec la personne les zones de vigilances à sa sortie.

Une enveloppe sous plis constituée, de son bilan, d'une attestation de rendez-vous en relais médical (sous condition de souhait de l'utilisateur), d'un plan d'accès à un CSAPA (suivant le secteur géographique de domiciliation) et de flyers d'informations sur les produits produits lui est remis.

En fonction de l'avancée et du type de prise en charge, le schéma réflexif de consommation de la personne, ses stratégies d'évitement et un carnet de bord peuvent y être adjoint.

Une attention et une réflexion sont également apportées pour les « sorties sous levée d'écrou ». Afin de réduire l'impact de ces sorties insuffisamment préparées, dû à la temporalité de ce type de sorties, une procédure d'urgence a été mise en place.

RÉPARTITION DES PRODUITS A L'ORIGINE DE LA PRISE EN CHARGE



File active : 63

Nombre d'hommes : 55

Nombre de femmes : 8

Nombre de nouveaux suivis : 35

Moyenne d'âge : 32 ans

Nombre de consultations : 191

Orientation à la sortie : 69 personnes

- Vers l'APRETO : 3
- Vers autres centres de soins : 3
- Vers médecins traitants : 2
- Orientations non finalisées : 2

LE PARTENARIAT

Le partenariat se concrétise ainsi :

- Participation aux réunions de l'USMP.
- Participation mensuelle aux réunions de la Commission d'Application des Peines (Juge d'Application des Peines et Vice-procureur de la République).
- Rencontres régulières du directeur, du chef de détention, des surveillants, des intervenants scolaires et des travailleurs sociaux de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).
- Liens réguliers avec le service d'insertion et de probation ainsi que les acteurs de l'insertion des détenus : pôle emploi, mission locale, association AIDER.
- Participation à des rencontres régulières avec l'Association Addictions France.

Projet en cours

- Les actions de groupes en collaboration avec l'association Addiction France à la fois de prévention et de réduction des risques : ces actions consisteront dans la prise en charge des usagers incarcérés sur des thèmes donnés et dans la réalisation en partenariat avec l'accueil des familles de la maison d'arrêt, de groupe entourage.

- Le projet code de la route en prison : cette action est menée en partenariat avec le SPIP, la Justice et la pénitentiaire. Elle a pour but primaire de travailler par le biais de cette formation, deux aspects. D'une part, elle simplifie le travail de la réinsertion. D'une part, au sein de la formation, une action de prévention de la consommation de produits au volant peut être mise en place visant alors à la prise de conscience des dangers engendrés par cette pratique.



L'ANTENNE SOCIOÉDUCATIVE AU QUAI 9 DE GENÈVE

- par Pascaline COMTE DIZIER, éducatrice spécialisée

Ce service transfrontalier a débuté en Mars 2018

Il est né d'un long travail partenarial entre deux associations Première Ligne et Apreto afin de donner une réponse cohérente et adaptée aux usagers de drogues français

Un travailleur social intervient quatre jours par semaine au sein de la Salle de Consommation à Moindre Risque (SMCR) "Quai 9" basé à Genève.

Ses missions s'articulent autour dans une dynamique "d'aller-vers" la population française fréquentant Quai 9 afin de leur proposer une prise en charge médico-psycho-socioéducative sur le territoire genevois, notamment au sein de du CSAPA de l'APRETO.

La manière de travailler est particulière à ce poste. Elle nécessite à la fois observation, patience, adaptabilité et souplesse.

Les rencontres se font à l'accueil, en salle de consommation ou aux abords de Quai 9. La plupart du temps, nous mettons à profit les collaborateurs sociaux sanitaires et de leurs connaissances de la personne afin qu'ils nous présentent. Cette mise en lien rassure souvent les usagers qui font confiance aux collaborateurs.

Pour la suite des rencontres, une des difficultés est que les personnes ne sont pas toujours disposées à un échange ou à entreprendre des démarches

Il faut trouver le bon moment, l'interstice qui va permettre de créer du lien.

LES MISSIONS

01

INTERVENIR LE PLUS PRÉCOCEMENT POSSIBLE

Afin de raccourcir le temps passé dans l'addiction et la précarité sur le sol suisse des usagers qui sont en rupture de droits et d'accès aux soins avec le pays d'origine.

02

INFORMER, ORIENTER ET ACCOMPAGNER

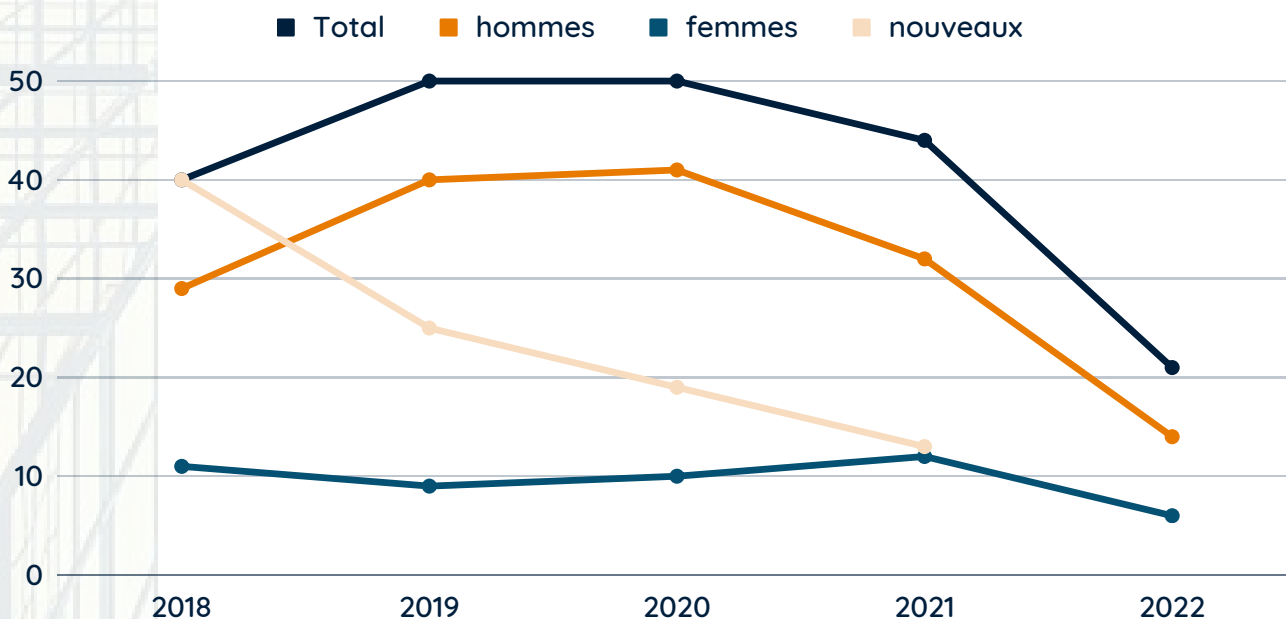
Les personnes usagères de drogues de nationalité française fréquentant la Salle de Consommation à Moindre Risque (SCMR) le Quai 9 vers une prise en charge sanitaire et sociale en France, sur l'agglomération annemassienne, où cette prise en charge est possible avec l'Apréto d'une part, et avec les centres d'hébergement d'urgence et d'insertion d'autre part.

03

COORDONNER

Avec les collaborateurs-trices de Première ligne (Quai 9 et Pôle) les suivis individualisés des personnes usagères de drogues de nationalité française sur leur territoire d'origine.

Le poste de travailleur social est resté vacant d'avril à décembre 2022 d'où cette baisse de la file active



ÉVOLUTION DE LA FILE ACTIVE



- Fabienne TASSA, éducatrice spécialisée
- Aurélie RENOU, éducatrice spécialisée

L'ANTENNE SOCIOÉDUCATIVE DE LA VALLÉE DE L'ARVE

par Aurélie RENOU, assistante sociale

L'antenne socioéducative de Cluses est rattachée au Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (CSAPA) de la Vallée de l'Arve portée par l'Association Addictions France (AAF)

Cette antenne, grâce à la spécificité de prise en charge des usagers de produits illicites, permet d'offrir au CSAPA un accueil généraliste



LES OBJECTIFS

- Accueillir et prendre en charge les usagers
- Accueillir et prendre en charge l'entourage familial ou proche
- Réaliser des actions de réduction des risques
- Réaliser des actions de prévention
- Réaliser des actions de sensibilisation / formation

LES MISSIONS

La travailleuse sociale mène ses missions de prise en charge des usagers :

- Au côté des professionnels de l'Association Addictions France avec lesquels elle fait équipe
- A l'extérieur, chez les partenaires, en accompagnement sur des démarches d'accès aux soins et en lien avec l'insertion sociale et l'accès au logement
- Au domicile même des patients
- Auprès des collègues du centre de soins d'Annemasse

La prise en charge des usagers repose sur le principe de la loi 2002-2 L'utilisateur est au cœur de son projet de soins, dans un accompagnement multi-partenarial qui a pour objet de lui permettre de se saisir de leurs projets dans sa globalité





LE PARTENARIAT

Le travailleur social de l'antenne mène ses missions au sein de l'équipe d'Addictions France du CSAPA de la Vallée de l'Arve. Il est amené à travailler en étroite collaboration avec les autres services de l'APRETO, mais également avec les autres services d'addictologie du département (Elsa, services addictologie hospitaliers, centres de cures et postcures) et hors région.

Au niveau de la santé : les hôpitaux, services d'aides à domicile, infirmiers libéraux, médecins toutes spécialités, Centres Médico Psychologiques, Groupe Prévention Santé, etc.

Au niveau social, un partenaire important est bien sûr le Pôle Médico-Social de Cluses mais aussi les autres PMS des différentes communes de la vallée (Scionzier, Marignier, Sallanches, Bonneville, La-Rochesur-Foron, Taninges).

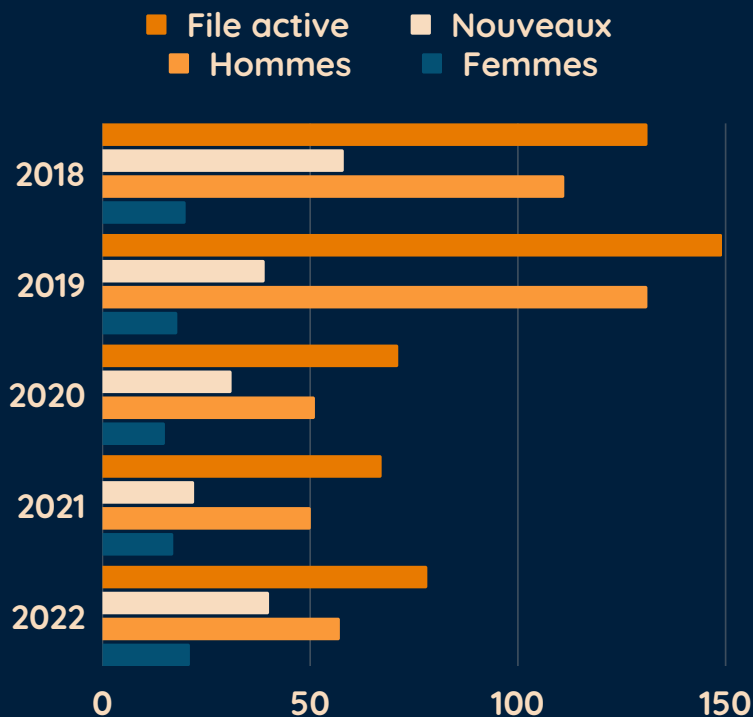
Selon les problématiques individuelles, d'autres partenaires du social et médico-social et de l'insertion peuvent être sollicités comme les CCAS, SAMSAH, SAVS, CHRS, services d'AVDL, etc.

La collaboration avec les médiateurs santé des communautés d'agglomération est essentielle dans le travail partenarial de liaison.

Au niveau judiciaire, les travailleurs sociaux peuvent collaborer avec le SPIP de Bonneville pour toutes les personnes sous obligation de soins pré et post-sentencielles.

Une spécificité de l'antenne est de travailler avec l'UEMO PJJ de St Pierre en Faucigny afin d'accueillir des mineurs et jeunes majeurs que ce soit en entretiens individuels, en collectif et avec des actions de prévention toujours en lien avec les éducateurs.

ÉVOLUTION DE LA FILE ACTIVE DES USAGERS



Le nombre d'usagers pris en charge par la travailleuse sociale est en légère augmentation par rapport à 2021

La file active est devenue commune à tous les soignants du CSAPA de Cluses, il n'y a donc plus d'entrée « directe » vers le salarié de l'APRETO.

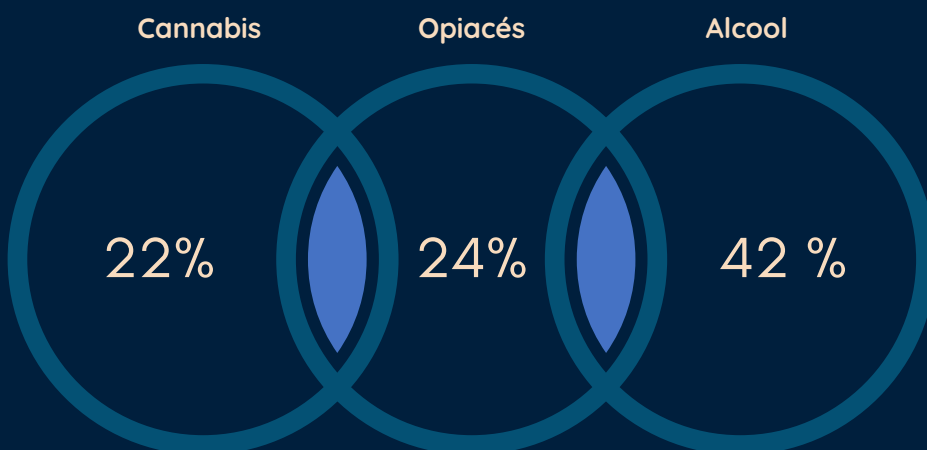
En conséquence, la file active par rapport aux autres années est plus faible

La file active s'explique aussi par la suspension d'intégration de nouveaux patients entre janvier et juillet 2022

Les patients sont depuis accueillis par un binôme d'accueil à raison de 2 à 3 rendez-vous par semaine

L'équipe et les usagers en sont satisfaits, bien que le temps d'attente soit relativement long : environ 3 mois

Substances psychoactives principales ayant amené la demande de prise en charge



Les actions de prévention

- Début des interventions du programme Unplugged* au collège de Scionzier sur l'année scolaire 2022/2023 auprès d'une classe de 5ème SEGPA avec l'infirmière du collège.
- Deux interventions ponctuelles ont eu lieu au lycée hôtelier François Bise de Bonneville auprès des classes de secondes, de premières et de bac professionnel en complément des interventions de la coordinatrice du Pôle Prévention de l'APRETO.
- Reprise du Rallye Santé organisé par le CHRS les Bartavelles de Bonneville : participation autour de jeux et d'information sur les addictions et les services de prise en charge.

Exemple de prise en charge : les obligations de soins

Nous notons une forte augmentation des demandes de suivi en obligation de soins depuis fin 2022 (quasi exclusivement des hommes), ce qui coïncide avec l'arrivée de nouveau juge d'application des peines dans la région.

La plupart des premiers accueils de ces personnes ont été faits par le travailleur social d'AAF arrivé en mars 2022 afin d'alléger la charge de travail portant sur le travailleur social de l'APRETO. En 2023 les accueils sont partagés entre les deux professionnels.

Leurs suivis se font majoritairement en groupe, à raison d'une fois par mois pendant 6 mois. Depuis mi-2022, le travailleur social de l'APRETO suit 2 groupes, soit deux sessions par mois, avec entre 3 et 6 personnes par groupe.

Avec ce rythme, nous devrions arriver à 4 groupes constitués par an à partir de 2023, avec malgré tout une attente en moyenne de 6 à 8 mois pour intégrer un groupe.

Il a aussi quelques suivis individuels mensuels pour les personnes n'étant pas disposées à intégrer un groupe.

*Unplugged est un programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire, mettant particulièrement l'accent sur l'alcool, le tabac et le cannabis, avec une ouverture sur les conduites addictives liées aux écrans et aux jeux vidéo. Ce programme est destiné aux collégiens (6e, 5e)
Il comprend 12 séances interactives d'une heure en classe, menées par des enseignants formés qui travaillent (au moins la première année) en co-animation avec des professionnels de la prévention, également formés

L'ANTENNE SOCIOÉDUCATIVE DU CHABLAIS

Par Antoine PAUGAM, éducateur spécialisé

L'antenne socioéducative de Cluses est rattachée au Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (CSAPA) du Chablais portée par l'Association Addictions France (AAF)

Cette antenne, grâce à la spécificité de prise en charge des usagers de produits illicites, permet d'offrir au CSAPA un accueil généraliste

EN RÉSUMÉ :

L'année 2022 a été marquée par un début de réorganisation institutionnelle entre les deux associations et le développement de la réduction des risques et des dommages au sein du CSAPA.

La file active de l'antenne socioéducative du Chablais s'est maintenue.

Ainsi, une centaine de personnes ont été reçues pour un accompagnement pluridisciplinaire.

Le travailleur social de l'APRETO a la possibilité d'accompagner les personnes en extérieur et au domicile.

On dénombre ainsi 24 actes qui ont été réalisés en dehors des locaux.

Enfin, l'année 2022 a été marquée par une augmentation des demandes de matériels pour l'inhalation et le snif.

LE PREMIER ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOÉDUCATIF

En 2022, il y a eu 26 premiers accueils

Le Chablais étant un territoire étendu, nous sommes également amenés à effectuer des visites à domicile, des accompagnements extérieurs ou à financer des billets de trains/bus pour que l'utilisateur puisse se rendre aux CSAPA du département.

Un entretien de suivi dure entre une demi-heure et une heure. Il est important de pouvoir prendre le temps de laisser la personne s'exprimer.

A chaque nouvelle consultation, une réévaluation des objectifs est effectuée. Ceci permet d'être au plus près des besoins de la personne. De même, les rythmes des consultations varient en fonction des problématiques de chaque usager.

Ainsi, une personne en situation de polyconsommations et de grande précarité n'aura pas le même besoin d'accompagnement socioéducatif qu'un usager en situation d'usage à risque pour un seul produit et stabilisé au niveau de son insertion socioprofessionnelle.

Une importance particulière est accordée à l'individualisation du projet personnalisé, afin d'être au plus près des préoccupations de l'utilisateur. La démarche de soin n'est donc pas linéaire et le travail effectué à l'antenne est adapté à la demande de la personne et à ses besoins.





LA PRISE EN CHARGE MÉDICALE

Cette année, l'APRETO a stabilisé son partenariat avec l'E.L.S.A des Hôpitaux du Léman. Un médecin est présent tous les jours de la semaine. Ceci facilite les orientations pour des TSO.

Le CSAPA du Chablais n'a toujours pas bénéficié de médecin pendant cette année 2022. Cela impacte la prise en charge des usagers. Certains patients ne sont pas véhiculés et n'ont pas les moyens financiers de se déplacer sur d'autres sites.

L'équipe médicale en addictologie propose également aux patients qui se présentent directement dans le service de prendre rendez-vous à l'antenne de l'APRETO afin d'effectuer, en amont de la prise en charge hospitalière, un travail socioéducatif de préparation pendant et après hospitalisation.

Néanmoins, les usagers qui souhaitent effectuer un sevrage ont été orientés sur le site hospitalier de Saint-Julien-en-Genève.

LES OBLIGATIONS DE RENCONTRE, LES OBLIGATIONS DE SOINS

Une grande partie des suivis socioéducatifs reste d'origine judiciaire. Ils concernent les personnes qui ont commis un délit tel que la conduite sous l'emprise de stupéfiants, trafic... ou qui sont en récidive.

Ces personnes sont suivies par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) auprès duquel elles ont l'obligation de se rendre une fois par mois pendant une durée de 12, 18 ou 24 mois.

Dans le cadre de cette obligation, elles doivent mettre en place une démarche de soins car "la justice les considère comme des personnes ayant une problématique avec une substance psychoactive".

Elles vont donc se conformer à minima à ce qui leur est imposé. Malgré leur statut judiciaire, les « obligations de rencontre » et les « obligations de soins », n'en demeurent pas moins de réelles opportunités d'entrée dans une démarche de soins et d'insertion.

LE PARTENARIAT

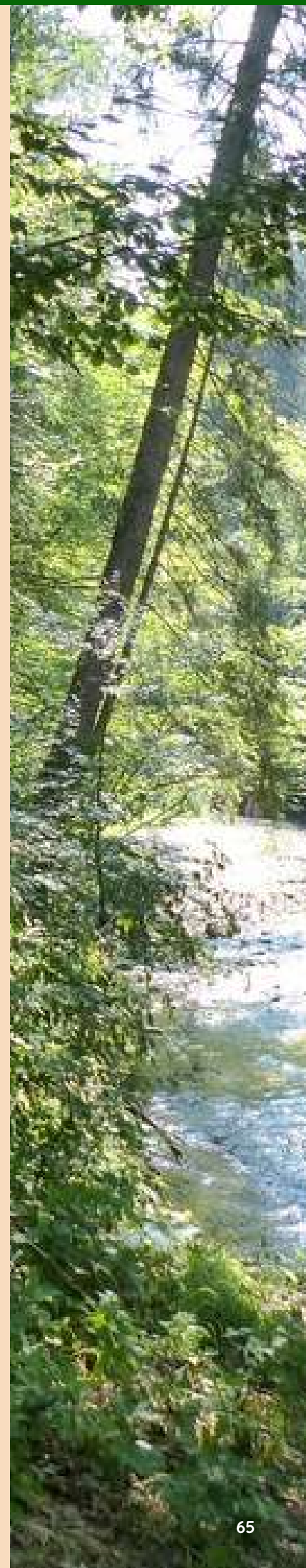
En 2022, 35 réunions/rencontres ont eu lieu.

Le partenariat se concrétise de la manière suivante :

- La coordination des actions de chacun.
- Le travail sur la prise en charge globale des personnes accompagnées.
- La réflexion, l'organisation et le développement d'actions au niveau d'un territoire.

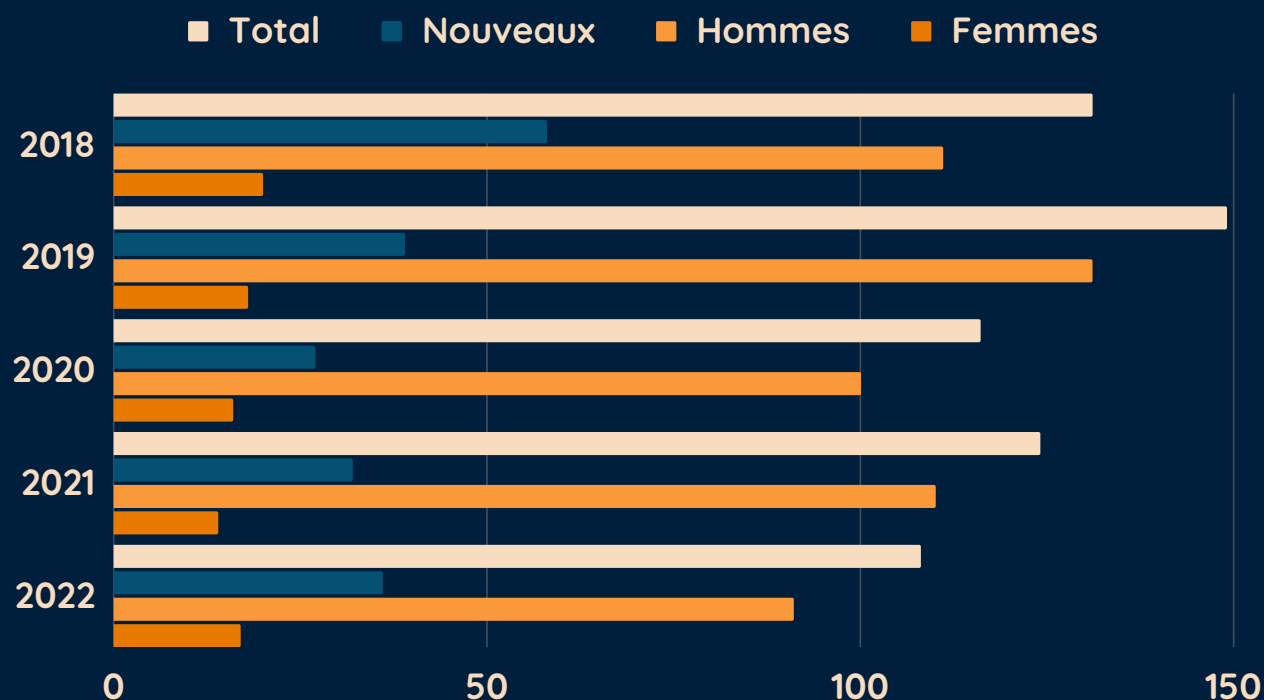
LES ACTIONS DE PRÉVENTION

- Mois sans tabac : cinq actions de prévention réalisées.
- Un après-midi à la médiathèque de Thonon, sous forme d'un stand d'informations, avec distribution des différents flyers et kits d'aide à l'arrêt du tabac. 9 personnes ont été intéressées pour agir sur leur consommation.
- Une matinée au marché de Thonon, sous forme d'une déambulation dans les allées, en faisant une distribution de masse de l'affichette « En novembre, on arrête ensemble ». Peu de personnes (27) ont paru intéressées par notre démarche et pris l'affichette.
- Une journée au lycée de la Versoie à Thonon, sous forme d'un stand d'informations avec distribution des différents flyers et kits. Pour ceux qui le souhaitent, nous proposons un entretien personnalisé dans un lieu offrant une confidentialité, avec comme support le test de Honc et le co-testeur ainsi que la distribution éventuelle de traitement de substitution nicotinique (TNS). 27 élèves sont venus, aucun professionnel de l'établissement.
- Un atelier « mois sans tabac », dans le cadre d'un forum santé dans une structure d'insertion professionnelle à Publier, avec distribution de kits, flyers et possibilité d'utiliser le CO testeur. 15 personnes sont venues à cet atelier.
- Un stand « mois sans tabac » au sein du CHRS La passerelle de THONON LES BAINS avec distribution de flyers (5 personnes).



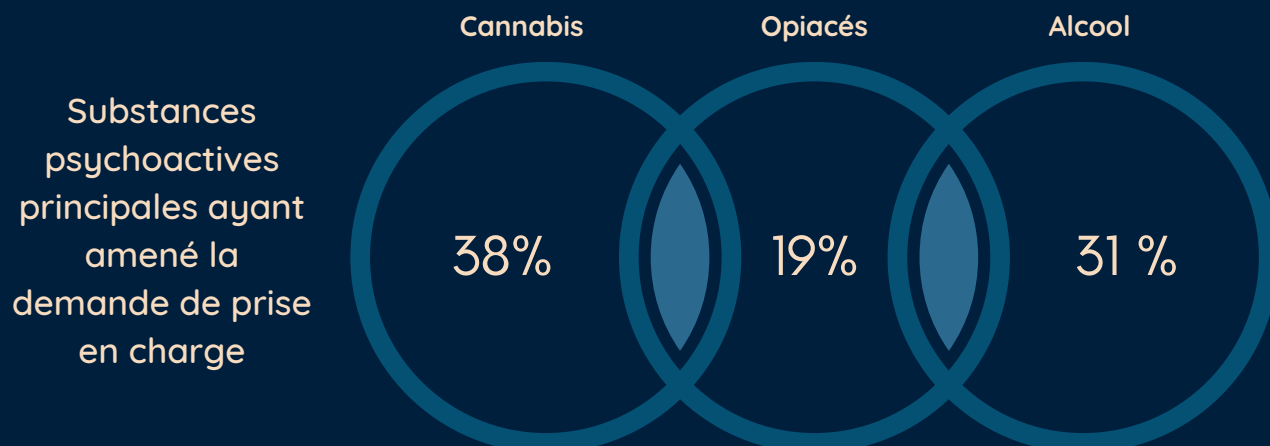
LES CHIFFRES CLÉS

ÉVOLUTION DE LA FILE ACTIVE DES USAGERS



Il est important de noter qu'une importante partie des usagers sont fumeurs. C'est pourquoi un accompagnement systématique est proposé pour ceux qui souhaitent diminuer ou arrêter leurs consommations.

108
usagers
36 nouveaux



LA CONSULTATION AVANCÉE EN ADDICTOLOGIE AU CHRS LA PASSERELLE DE THONON-LES-BAINS

- par Agnès GRISEY, infirmière

L'action de consultations avancées au CHRS "La passerelle" de Thonon-les-Bains a débuté en avril 2022

Je me suis présentée d'abord auprès des équipes du CHRS, en leur proposant une formation sur les différentes drogues et, par la suite, auprès des résidents

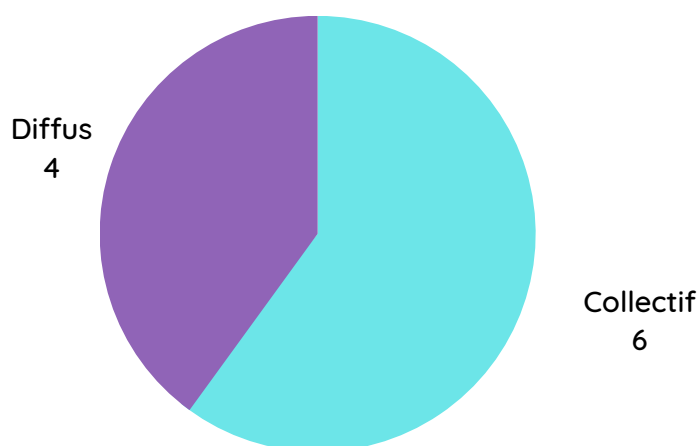
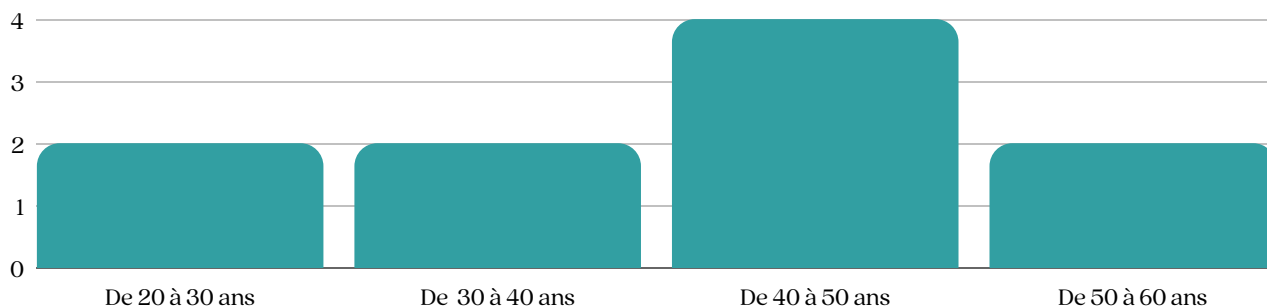
Pour les hébergements en collectif "La Margelle", ma présence sur le lieu de vie (repas, jardin...) m'a permis de me rendre visible et disponible

Pour les personnes en appartements diffus, c'est l'équipe qui a fait le lien avec les résidents ayant une problématique d'addiction

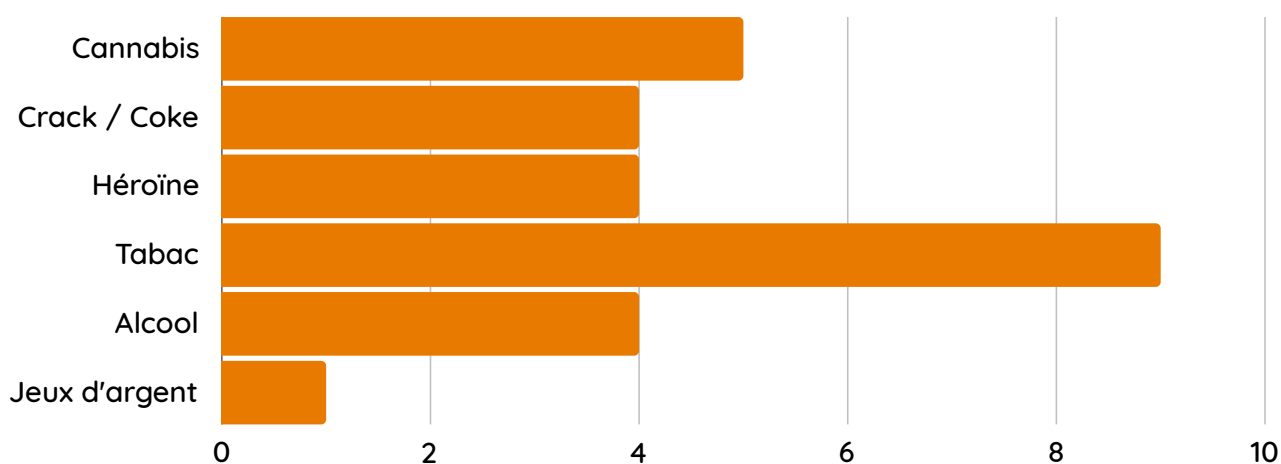


Actuellement, la file active est composée de 10 personnes

6 hommes et 4 femmes



RÉPARTITION PAR LOGEMENT

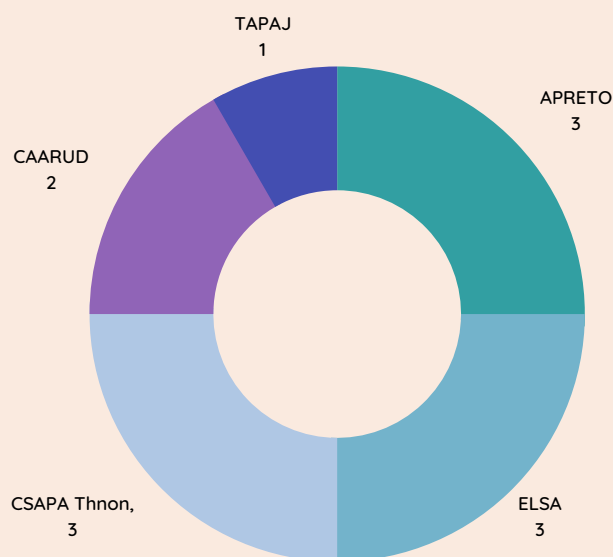


ADDICTIONS CONSTATÉES

LES DIFFÉRENTS TYPES DE SUIVIS

Suivant les usagers, il y a des besoins et des accompagnements différents, qui parfois se cumulent. Depuis avril 2022 :

- 36 entretiens individuels.
- 10 accompagnements médicaux et chez le psychologue.
- 2 accompagnements sorties nature/activité physiques.
- 2 séances détente / bien-être.
- 2 actions collectives : dont 1 formation pour le personnel et 1 atelier pour le mois sans tabac ouvert au personnel et aux résidents.



LES ORIENTATIONS

- 3 personnes pour le psychologue de l'APRETO
- 3 personnes pour le service d'addictologie de l'hôpital de Thonon, l'ELSA
- 3 personnes vers le CSAPA de Thonon-les-Bains, pour le travailleur social
- 2 personnes pour le CAARUD
- 1 orientation TAPAJ

Et aussi...

- 2 accompagnements de demande de cure l'alcool.
- Des rencontres avec différents partenaires du secteur (ELSA, PASS, Emmaüs, MDA, EMPP du Chablais...).
- Des entretiens formels et non formels avec les résidents pour des conseils, du soutien et une relation d'aide au quotidien.

Pour l'année 2023, des projets sont en cours ou prévus :

Une formation pour l'utilisation du Naloxone (médicament qui agit rapidement pour renverser temporairement les effets d'une surdose d'opioïdes)
par le personnel de la margelle

Des ateliers sur les conduites à risques sont prévus également, l'alcool par exemple mais aussi sur différents sujets tout au long de l'année

LE CAARUD



- par François BROUXEL, travailleur social
- par Mathilde PILSUDSKI, éducatrice spécialisée
- Claudine LACHENAL, infirmière
- Armand-Noël NGAKOUTOU, éducateur sportif

Un CAARUD a pour mission de réduire les risques et les dommages liés à l'usage de drogues en délivrant du matériel à usage unique et/ou à la prise de risque sexuel

Cette distribution vise à réduire les risques d'infections, quelles qu'elles soient (VIH, Hépatites, autres).

Il permet aussi de proposer des espaces d'échanges et de discussions afin d'être attentif aux besoins des personnes.

Le fil Rouge peut orienter quand cela est possible vers le CSAPA pour une demande de démarche de soins et/ou vers les acteurs partenaires locaux de droits communs.

En effet, la RDR vise aussi à comprendre et à prendre en compte l'environnement des consommateurs, impliquant ainsi le faire « avec ».

L'utilisateur est le premier expert de sa consommation et de ce qu'il se passe autour de lui.

Il arrive souvent avec un parcours riche et peut apporter un regard autre sur les addictions.

L'équipe du CAARUD compose avec la réalité des usagers. Elle peut s'appuyer sur eux pour être relais/ressources en distribuant du matériel à leur entourage.

Enfin, le fil rouge est un dispositif mobile ; un mix entre « l'aller-vers » et maraudes ou stationnement.

Son outil et support de travail est un camion aménagé et approvisionné en matériel à moindre risque. Il est reconnaissable par le flocage personnalisé reprenant le nom du CAARUD « Le Fil Rouge » ainsi que le logo de l'APRETO.



LES STATIONNEMENTS

Depuis janvier 2022, le Fil Rouge a porté une réflexion sur les différents stationnements mis en place.

Ces stationnements sont à différencier du travail de rue dit « maraude ». Pour autant ces deux modes de travail de rue en « aller vers » permettent une action complémentaire.

La maraude permet avant tout de rencontrer les personnes à la rue. Cette démarche permet de se rapprocher au plus près de la réalité de vie des personnes que nous accompagnons.

Nous pouvons dès lors orienter la personne, si elle le souhaite, vers notre stationnement afin de prendre un temps individuel pour discuter de sa situation et un temps collectif pour un moment de partage et d'échange autour d'une collation et de la distribution de matériel en toute discrétion dans le camion
Le stationnement se veut un vrai moment de partage et de lien.

ANNEMASSE ET SON AGGLOMÉRATION

En l'absence de notre outil de travail principal (en réparation de l'été 2022 au début d'année 2023), nous avons priorisé le travail de rue via les maraudes que ce soit en vélo ou à pied. Notre présence malgré l'absence du camion était indispensable.

Cette situation nous a permis de faire le point sur notre déploiement sur ce secteur. Certains lieux devenaient compliqués du fait du manque de place pour installer le camion et pouvaient compliquer notre travail et rendre notre mission parfois périlleuse. Partant de ce constat, nous avons réfléchi à plusieurs autres endroits de stationnement dont nous sommes en attente de validation.

Nous avons également modifié les jours de présence ainsi que les heures afin de mieux répondre aux attentes du public actuel.

Nous sommes également présents un jeudi sur deux dans le cadre du Travail de Rue Partagé avec l'équipe de l'Escale de 14h à 17h dans le centre-ville et l'agglomération.

LA VALLÉE DE L'ARVE

L'emplacement de Bonneville :

L'emplacement initialement choisi était au niveau du supermarché « Intermarché », à l'entrée de la ville de Bonneville, sur l'axe Bonneville Contamine sur Arve.

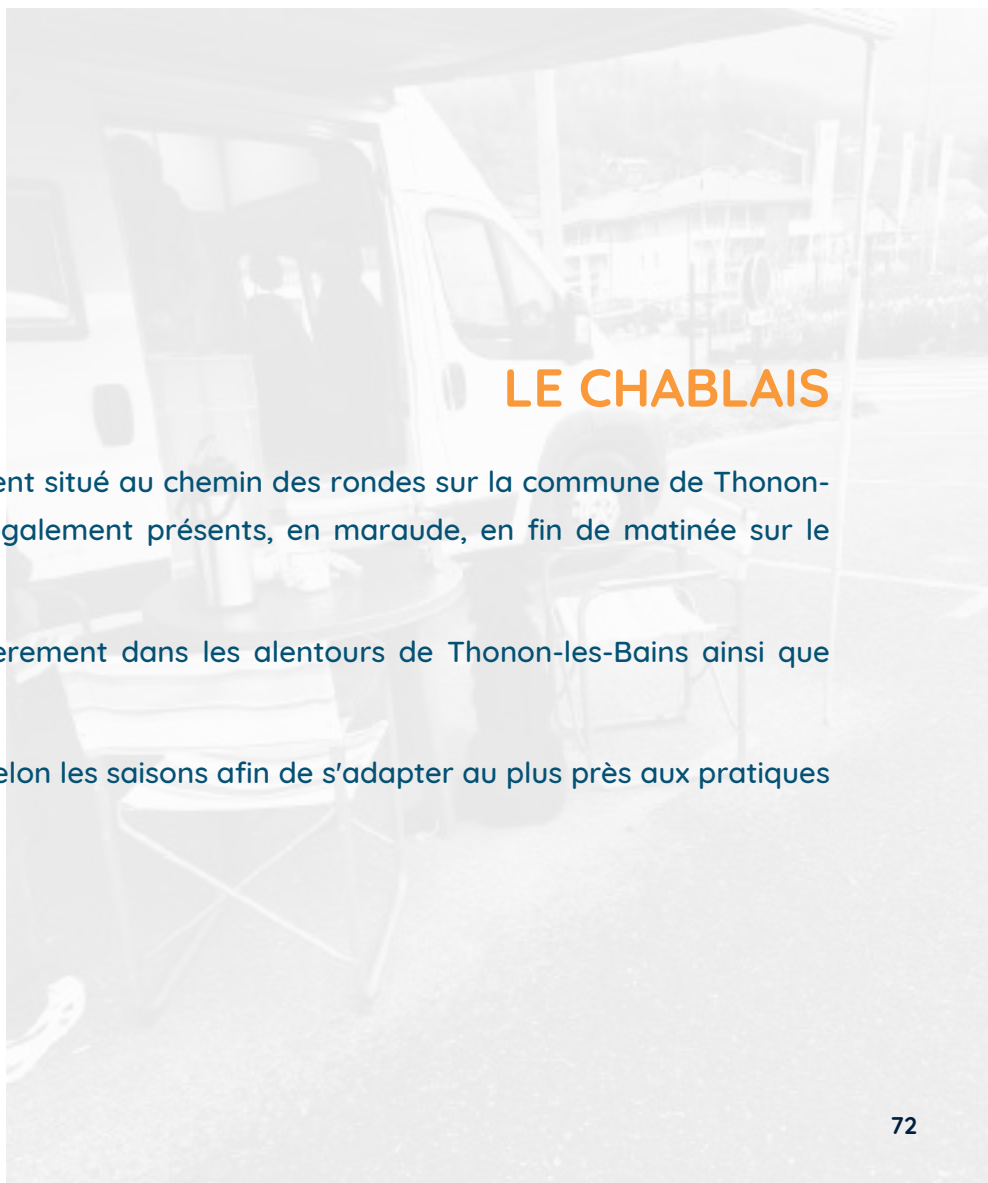
Ce choix a dû être revu car les usagers ne trouvaient pas cela adapté et ne venaient plus. En réflexion avec eux, il a été décidé de déplacer le lieu de stationnement au niveau de la gare, sur le parking du magasin GAMB VERT.

Nous y sommes donc présents tous les trois mercredis après-midi par mois, de 14h à 15h.

Nous avons également répondu à la sollicitation de la municipalité de Cluses qui souhaitait que nous intervenions dans le cadre de la Réduction des Risques liées à la consommation de drogues sur le secteur.

Dans ce contexte, nous avons choisi de passer par Marignier, à la demande des usagers présents sur ce secteur, puis de partir en direction de Cluses afin de faire de la prospection.

Fin 2022, nous avons pu créer du lien avec des usagers présents et opter pour un stationnement, de 16h à 17h, sur le parking du cinéma situé derrière la gare de Cluses.



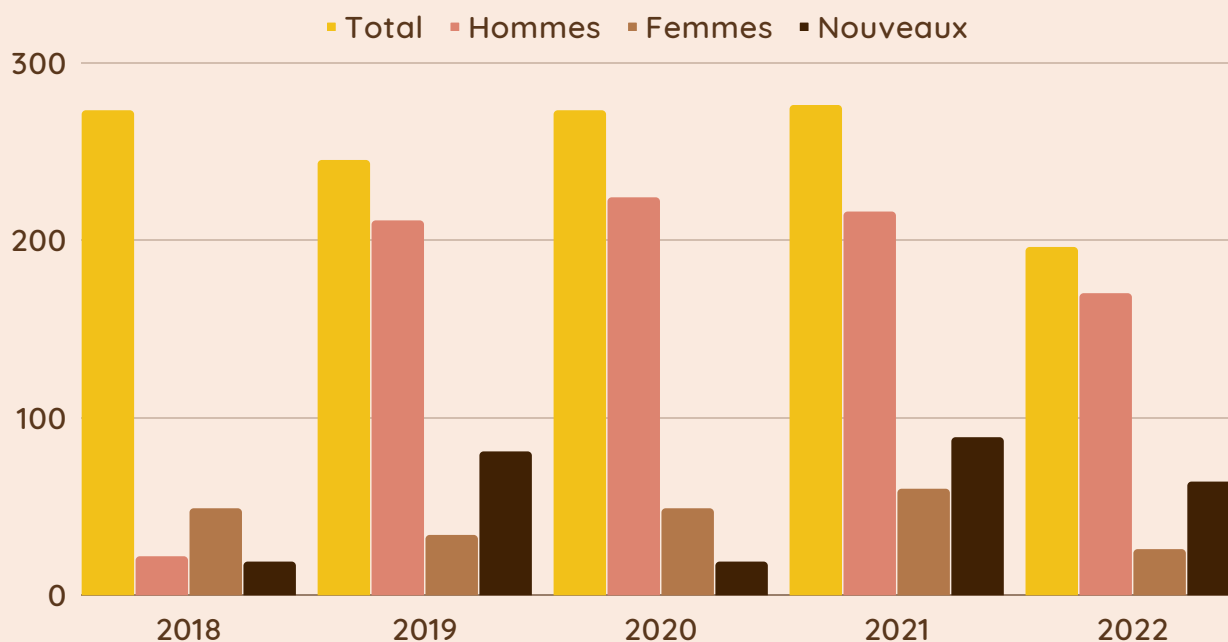
LE CHABLAIS

Nous continuons le stationnement situé au chemin des rondes sur la commune de Thonon-les-Bains mais nous sommes également présents, en maraude, en fin de matinée sur le marché.

Nous prospectons aussi régulièrement dans les alentours de Thonon-les-Bains ainsi que dans la ville d'Evian-les-Bains.

Les horaires sont différenciés selon les saisons afin de s'adapter au plus près aux pratiques de sortie des usagers.

ÉVOLUTION DE LA FILE ACTIVE



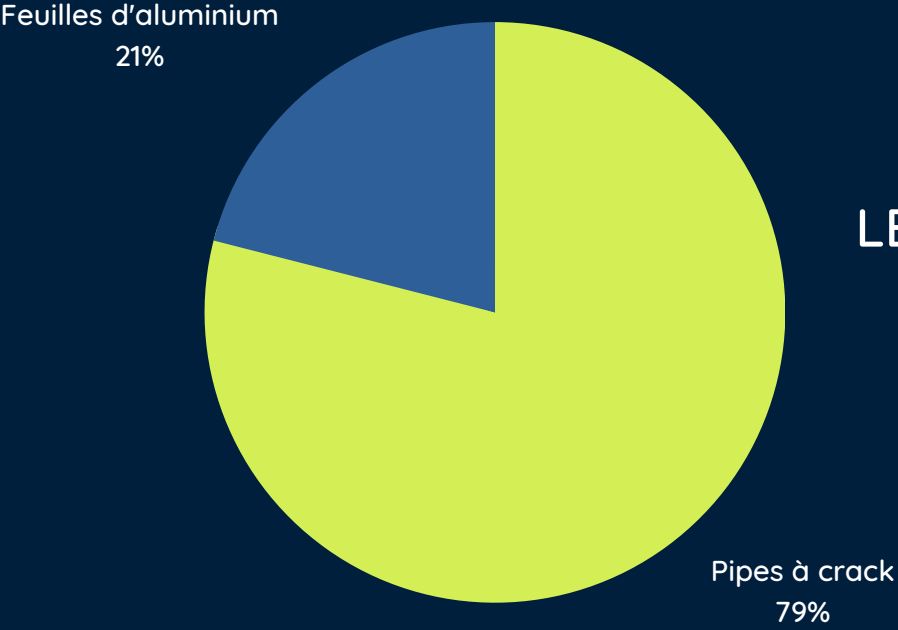
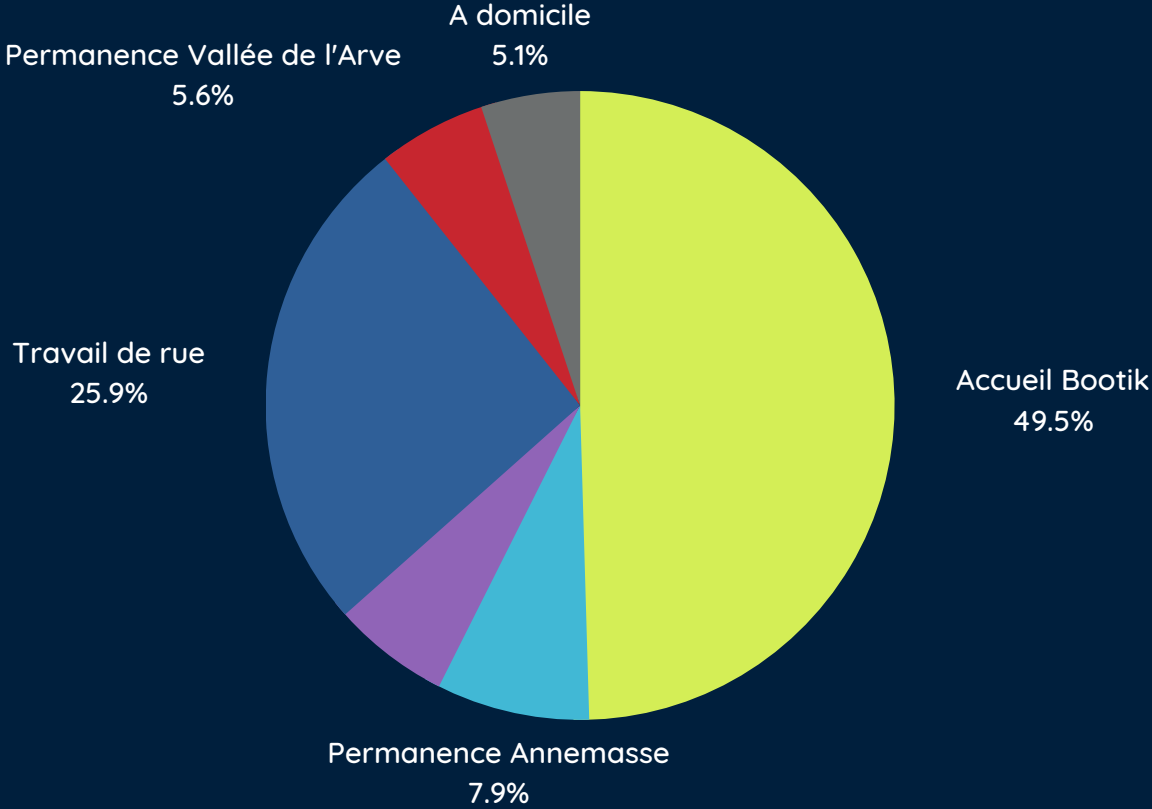
QUELQUES DONNÉES EN 2002

Nb d'aiguilles
récupérées en
container DASRI :
17930
Soit : 358 DASRI

Accompagnement
individuel : 69

+ de 62
maraudes
Et 208
personnes
rencontrées

LIEUX DES RENCONTRES DES USAGERS



FOCUS SUR LE MATERIEL RDR INHALATION

LA CONSOMMATION DU CRACK OU « FREE BASE »

Le « Crack » est de la cocaïne basée soit avec de l'ammoniaque soit avec du bicarbonate de soude alimentaire.

La poudre de cocaïne est chauffée avec de l'eau et est soupoudrée de bicarbonate afin d'obtenir un « caillou de crack ».

Aujourd'hui, le crack se vend dans toutes les villes, notamment à Annemasse et à Genève. On peut le trouver sous forme de galette déjà toute préparée afin de le fumer directement.



Cette méthode de consommation fait monter plus vite et redescend aussi brutalement.

L'envie irrépressible de consommer prend alors le dessus afin de masquer les effets du manque ; la notion de plaisir disparaît alors peu à peu.

Au Fil rouge, l'équipe donne de plus en plus de pipes à crack et reste vigilante quant à la RDR vis-à-vis de la recrudescence de cette consommation.

QUELQUES ACTIONS MENÉES EN 2022

Travail de Rue Partagé avec
L'accueil de jour l'Escale

Un jeudi sur deux

De 14h à 17h



Projet Bien-être avec Maïté :

Séances de massages, coupe
de cheveux, soins des
mains/pieds...

En individuel ; travailler sur
l'estime de soi et son corps

80 % d'hommes



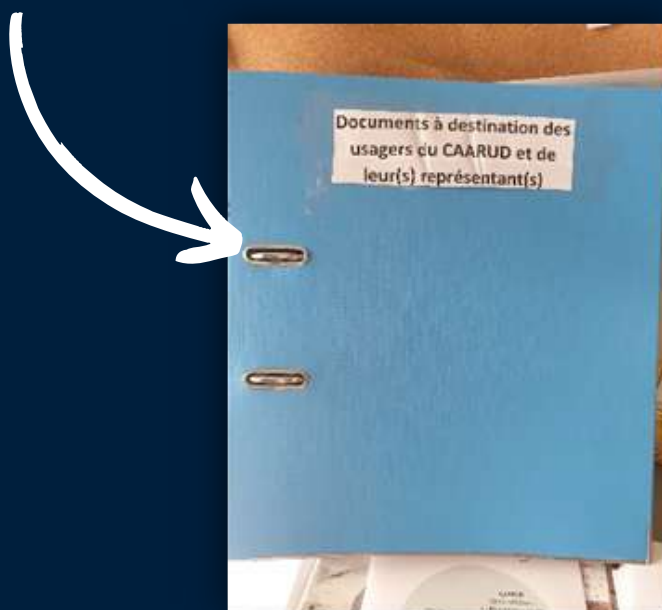
Récupération de croquettes
auprès du Refuge de l'espoir
d'Arthaz. Le don de croquettes
est aussi un levier dans le lien
éducatif auprès des usagers.

FIN D'ANNÉE 2022

En cette fin d'année 2022, le Fil rouge a relancé les groupes d'expression avec la présence de la personne représentante des usagers du CAARUD.

Un temps convivial, autour d'une raclette leur a été proposé, un temps de partage permettant de remettre en place un collectif de représentants d'utilisateur.

Un classeur avec les informations diverses est mis à disposition au CAARUD pour qu'ils puissent y avoir accès.



LES PERSPECTIVES POUR 2023

Evaluation du CAARUD

Ecriture du projet d'établissement

Election des représentants des usagers

Changement de locaux

Développement des interventions en milieu festif

Mise en place des prélèvements par TROD

Collecte de produits dans le cadre du programme SINTES

Accueil collectif sur le CAARUD uniquement pour les femmes



TAPAJ.org
FRANCE

- par François BROUXEL, travailleur social
- Fabienne TASSA, éducatrice spécialisée
- Armand-Noël NGAKOUTOU, éducateur sportif

TAPAJ, TRAVAIL ALTERNATIF PAYÉ À LA JOURNÉE

Le Travail Alternatif Payé À la Journée est une innovation médico-sociale soutenue par l'Etat qui en accompagne sa couverture nationale. TAPAJ permet aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité de reprendre le contrôle de leur vie et de prévenir leurs conduites addictives via un accompagnement global (médico-psycho-social) et une activité professionnelle payée à la journée ne les engageant pas immédiatement sur la durée.

TAPAJ en tant qu'alternative à un environnement défavorable (mendicité, assistanat, larcin, actes de délinquance ou de prostitutions...) est le premier marche-pied vers les dispositifs de droit commun.

Le CAARUD, Le Fil Rouge, est porteur du dispositif TAPAJ Annemasse

En 2022 plusieurs plateaux ont été réalisés afin d'intégrer ce dispositif dans le paysage annemassien.

Un travailleur social a été embauché à 50% sur le dispositif afin de permettre de le faire évoluer et de trouver de nouveaux partenaires.

Les différents types de plateaux réalisés en 2022 :

- Déménagement de bureaux
- Aménagement de bureaux
- Inventaire
- Nettoyage





TAPAJ Annemasse a sa page FB



Création d'un jardin partagé



44 partenaires rencontrés
4 plateaux de travail réalisés
4 jeunes mobilisés

appart 74

- par Nathalie BESSON, éducatrice spécialisée
- par Rosalie DRUON, éducatrice spécialisée
- par Agnès GRISEY, infirmière
- par Marion COLIN, éducatrice spécialisée en apprentissage
- Oualid BEN SAID, psychologue

Les objectifs de l'Appart 74

Identifier et accompagner des personnes en risques ou en situation de prostitution et victime de la traite des êtres humains à des fins d'exploitations sexuelles

Sensibiliser / Former les acteurs locaux à la problématique de la prostitution et de la traite des êtres humains

Service agréé pour encadrer des Parcours de Sortie de Prostitution

L'année 2022 a été riche et intense autant en actions de terrain qu'en élaboration de projets.

Nous essayons de maintenir notre cap et nos missions tout en faisant face à une recrudescence de demandes et des accompagnements de plus en plus complexes.

Nous poursuivons nos réflexions et nos actions autour de l'hébergement, du bien-être et de la santé, de la prévention dans les établissements scolaires, du projet concernant la prostitution des mineurs, et sans oublier, bien sûr, l'accompagnement social, sanitaire, éducatif et psychologique des personnes constituant notre file active.

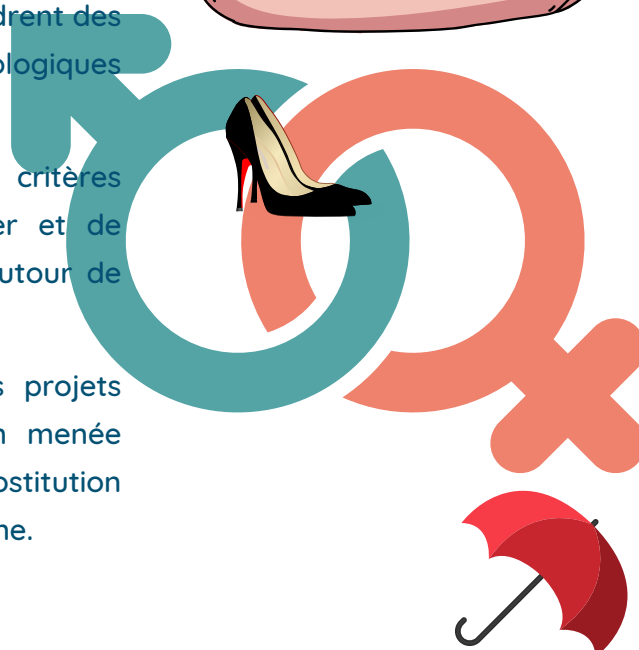
L'ÉQUIPE DE L'APPART'74 ACCOMPAGNE SOCIALEMENT DES PERSONNES A RISQUE OU EN SITUATION DE PROSTITUTION ET/OU VICTIMES DE TRAITE DES ÊTRES HUMAINS A DES FINS D'EXPLOITATION SEXUELLE

Nous devons composer avec des situations administratives d'une grande complexité, car les personnes sont, pour la plupart, en illégalité sur le territoire.

Elles présentent également des parcours traumatiques. Effet, la plupart des bénéficiaires décrivent un vécu ponctué de traumatismes et de ruptures abruptes. Ces parcours de vie engendrent des conduites ordaliques et des troubles psychologiques importants.

L'accès au logement et l'emploi sont des critères d'insertion primordiaux afin de les sécuriser et de pouvoir enclencher par la suite, un travail autour de ces traumatismes.

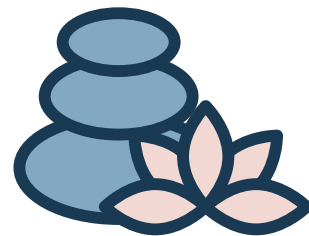
A ce quotidien sont venus se rajouter des projets d'ampleur et notamment toute la réflexion menée dans le cadre de la recherche/action sur la prostitution des mineurs sur l'agglomération annemassienne.



Les actions menées

- Accompagnements des personnes.
- Aller vers (phoning, maraudes...).
- Permanences diverses (CeGIDD, MDA, Accueil de Jour l'escale).
- Participation à une recherche-action sur la prostitution des mineurs.
- Projet hébergement (nous avons mis en place des hébergements 3 places pour les personnes en PSP et une pour une femme ex-prostituée en grande précarité).
- Collaboration régulière avec les différents acteurs sociaux du territoire (Aspasie, Léman Santé Sexualité, Maison des Ados, CeGIDD, Tremplin, l'Escale,...).
- Elaboration et mis en place du projet bien être ciblé sur de l'estime de soi et la réappropriation de son corps avec l'intervention d'une socio-esthéticienne et de l'association "Se revêtir".
- Distribution de matériel et de réduction des risques liés aux pratiques sexuelles.
- Intervention prévention auprès des élèves de 3ème du Collège/Lycée privé Saint-François (Juvéna).
- Intervention et formation des professionnels confrontés à la problématique prostitutionnelle (IREPS).
- Préparation et Présentation de 5 dossiers pour la commission départementale de lutte contre le proxénétisme, la prostitution et la traite des êtres humains.

L'accompagnement psychologique



Le psychologue intervient dans le cadre d'une demande de soutien et d'accompagnement de l'équipe de l'Appart 74 et des usagers de ce dispositif.

L'action se focalise sur la réflexion aux différentes modalités d'accompagnement et sur la prise en charge psychothérapeutique.

Une permanence mensuelle dans les locaux de Gaillard a été mise en place.

L'objectif de cette prise en charge est de savoir écouter et libérer la parole dans un climat de bienveillance, de confiance, d'authenticité, d'empathie et de sécurité.

Face aux maux, les mots ne suffisent pas : la prostitution comme un échec du processus d'élaboration du traumatisme originel.

Sur un fond traumatique, lié à la résurgence de certains événements du passé, la conduite prostitutionnelle vient questionner une attitude dissociative anxiogène face à la distorsion du système corps-esprit.

Le système corps-esprit se construit à partir de l'introjection de représentations inconscientes qui permettent la construction de ce lien sécurisant qui permet la mise en place d'une certaine cohérence fonctionnelle.

Subir cette distorsion lors de violences sexuelles subies dans le passé, c'est créer la blessure profonde qu'on ne se représente pas car inacceptable.

Cette blessure est si profonde, qu'elle opère une dissociation permanente de ce système corps-esprit.

Prise par une mémoire traumatique qui génère une angoisse permanente difficilement insupportable, la personne n'a d'autres choix que de donner au corps toute cette souffrance psychique lors de la dissociation.



Prendre en charge, ces problématiques traumatiques, soit au niveau de la compréhension des différents mécanismes en jeu, soit par l'intermédiaire des thérapies spécifiques, constitue un élément central du travail d'accompagnement du dispositif de l'Appart 74.

Le Parcours de sortie de la Prostitution

Le parcours de sortie de la prostitution (souvent abrégé PSP) est institué en France par la loi du 13 avril 2016.

Cette loi a pour objectif de « renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et [d'accompagner] les personnes prostituées » en proposant des « alternatives à la prostitution ».

Le parcours propose aux personnes bénéficiaires une allocation de 330 euros par mois pendant maximum 2 ans, un accompagnement socioprofessionnel (cours de français par exemple) ainsi qu'un titre de séjour provisoire de 6 mois, renouvelable 3 fois.

Ce titre de séjour peut s'obtenir sans devoir dénoncer une tierce personne faisant pression sur la personne concernée par le dispositif, notamment lorsque cette dernière est d'origine étrangère.

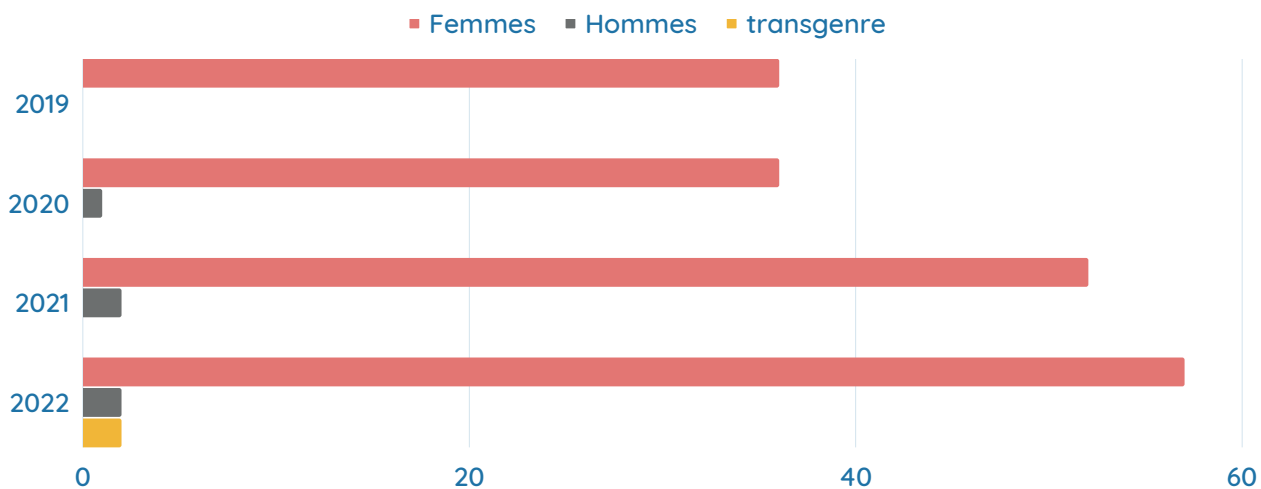
À l'origine, ce parcours proposait aussi une aide pour accéder à un logement social ou une place en foyer. Un accompagnement sur le plan médical (santé physique et mentale) est aussi envisagé.

Cette année 2022, nous avons présenter 5 dossiers, 4 ont été acceptés par la commission. Sur les 4 personnes, une a demandé l'annulation de ce parcours. Ainsi, depuis une année, nous accompagnons 3 femmes en parcours de sortie de prostitution.



LES CHIFFRES CLÉS

La file active

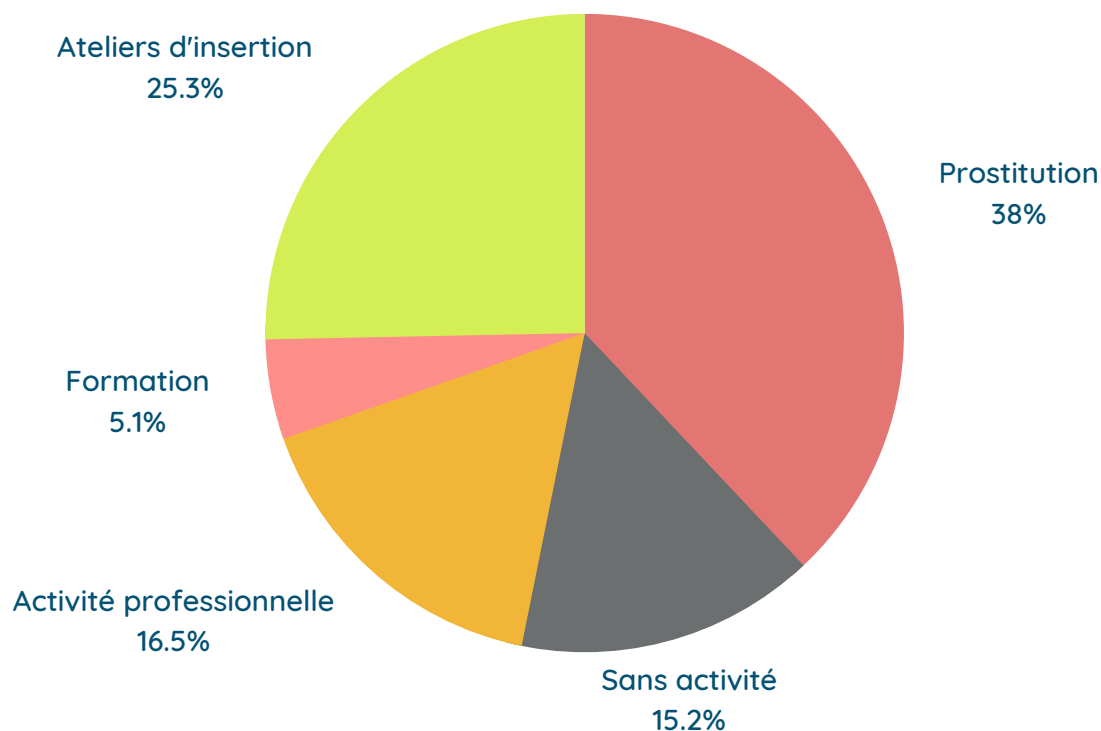


61

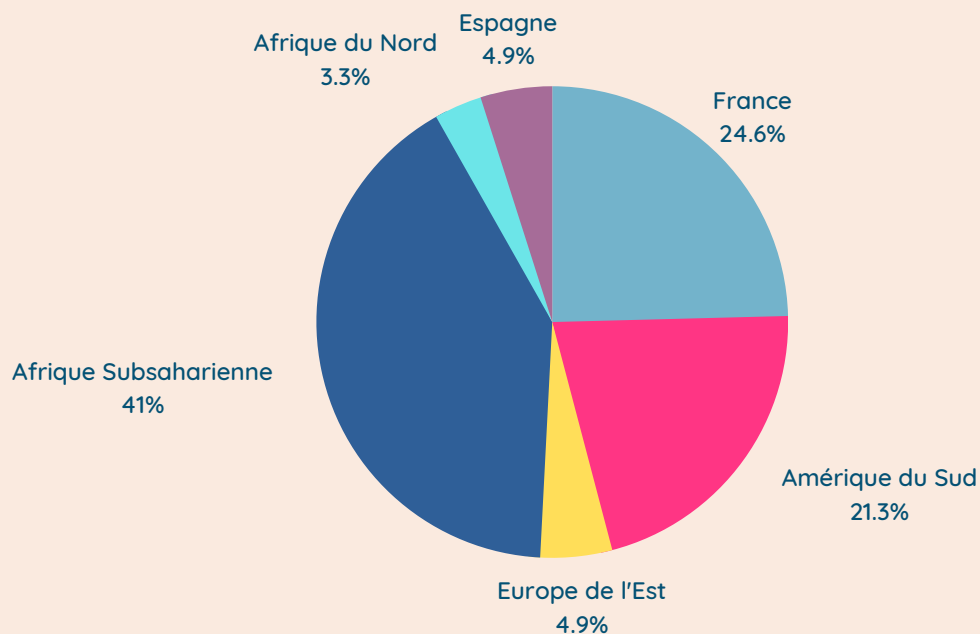
personnes suivies
en 2021

98%

sont des femmes
(2 hommes et
2 transgenres)

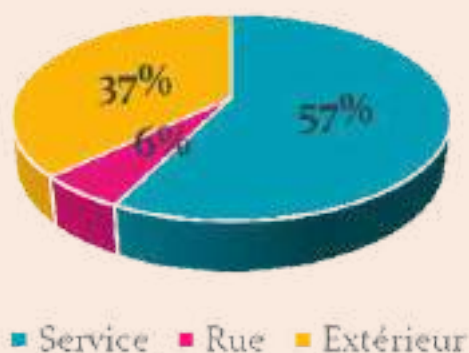
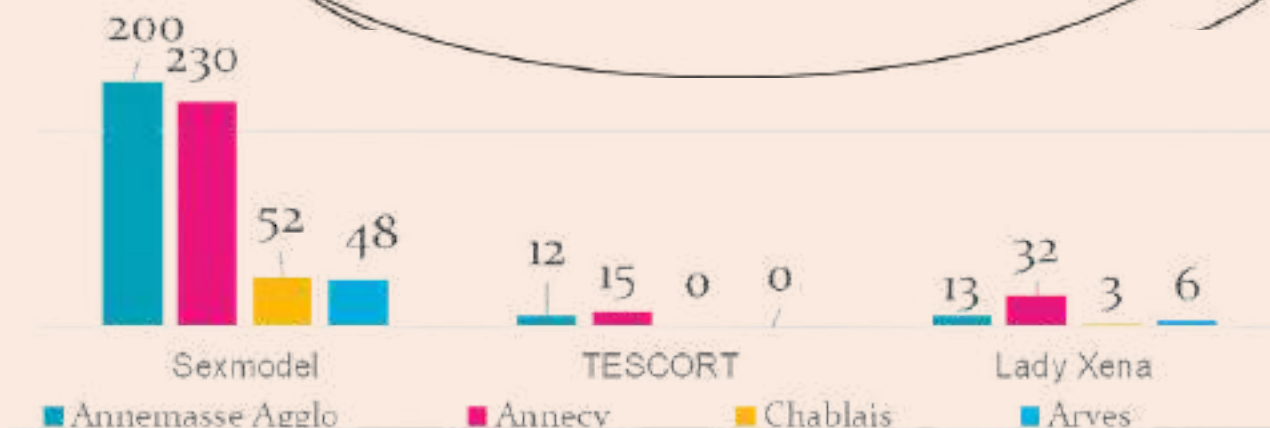


Les origines géographiques



Le Phoning et les annonces

Nous avons effectué des temps de « phoning » et avons recensé le nombre de personnes sur les sites d'annonces en ligne



Lieux de l'activité

Le Logement

L'accès au logement devient de plus en plus compliqué sur notre département, ça nous le savons depuis longtemps, mais aujourd'hui nous sommes confrontées à une réelle pénurie en matière d'hébergement.

Les demandes émanant des personnes en direct ou des travailleurs sociaux au 115/SIAO demeurent souvent sans suite.

Les personnes accompagnées par notre service trouvent des solutions différentes mais très inconfortables, et parfois dangereuses pour elles (squat, tiers..).



L'Aller Vers...

Les maraudes que nous avons effectuées nous ont permis de rencontrer deux nouvelles personnes.

Il semble que la peur du COVID ait eu raison des clients et par conséquent de la prostitution de rue. Il n'y a plus que deux femmes repérées en bord de route.

Les personnes sont plus largement venues vers nous via le « bouche à oreille », le phoning, les réorientations du CAARUD de l'APRETO et via nos permanences au CeGIDD.

L'Accompagnement vers la santé

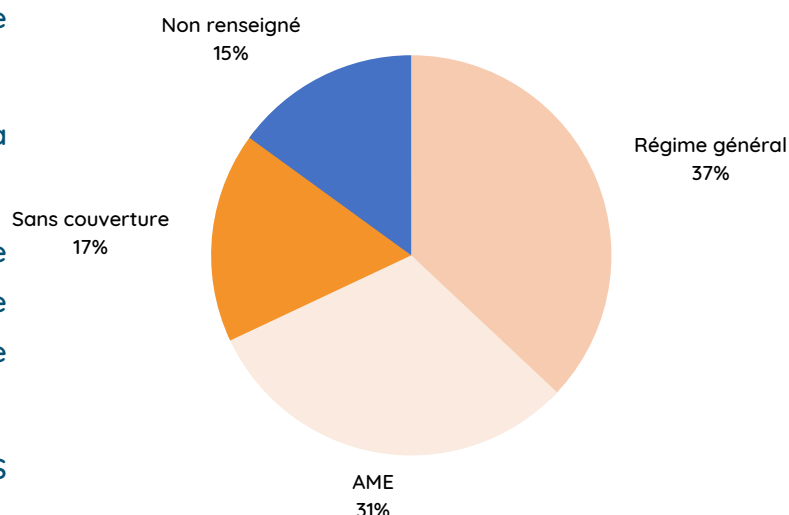
Cette année encore, nous avons privilégié les accompagnements vers les dispositifs de soins et les suivis gynécologiques pour la quasi-totalité de notre file active.

Le renfort d'un temps d'infirmière nous a grandement aidés.

La permanence dédiée aux travailleurs du sexe se tient tous les 2e mercredis du mois au CeGIDD de l'Hôpital Annecy-Genoivois (CHANGE) sur le site de St-Julien en Genevois.

L'étroite collaboration avec le CeGIDD et les PASS des hôpitaux du secteur nous sont très précieuses, notamment quant à la rapidité des réponses et des prises en charge.

Nous souhaitons, lors du mois d'octobre Rose, faciliter l'accès aux dépistages du Cancer du sein pour les bénéficiaires de l'Appart74.



Couverture santé

Prévention / Sensibilisation

Dans le cadre de notre mission de prévention, nous avons, durant l'année scolaire 2022/2023, été sollicités autour de différentes actions :

- Distribution de matériels aux travailleuses du sexe.
- Intervention de prévention des conduites sexuelles à risque auprès des classes de 3ème dans l'établissement scolaire privée Saint-François (Juvéna). Ce temps a été très intéressant pour nous car il nous a permis non seulement d'exécuter notre importante mission de prévention mais également d'apprendre des jeunes eux-mêmes leurs visions actuelles de la sexualité ainsi que leurs comportements sur le net.
- Participation à différents colloques et événements. Nous avons pu rencontrer les multiples associations et nous faire connaître sur le département.
- Sensibilisation auprès des professionnels autour de la prostitution (mineurs et majeurs). Celles-ci nous ont permis de déconstruire certaines représentations, d'alerter sur les signaux de repérage et la façon spécifique d'aborder la problématique mais aussi de permettre des échanges riches et évocateurs pour chacun d'entre nous.
- Présentation et implication dans la recherche/action autour du phénomène de la prostitution des mineurs sur notre territoire soutenue par Annemasse agglomération entre autres.



Projet Bien-être "Estime-toi"

Un atelier Bien-être...Pourquoi?

Pour comprendre :

Dissociation du corps et du conscient

-> Le corps n'est ni plus ni moins qu'un outil de travail

Pour verbaliser :

Un parcours traumatique (sexuel bien souvent)

-> Chemin vers l'activité prostitutionnelle



Un atelier Bien-être...Comment?

Présence de l'infirmière qui prodigue soins et massages

Intervention de Maïté : socio-esthéticienne

Intervention de l'association "Se Revêtir" création d'un vestiaire

Engagement de suivi psychologique

Entretiens éducatifs réguliers

Un atelier Bien-être...Pour Quoi?

Se réapproprier son corps et en prendre soin

Renouer les liens avec son esprit

Reprendre confiance en soi et son image

Restaurer l'estime de soi

Ouvrir d'autres chemins possibles



Perspectives 2023

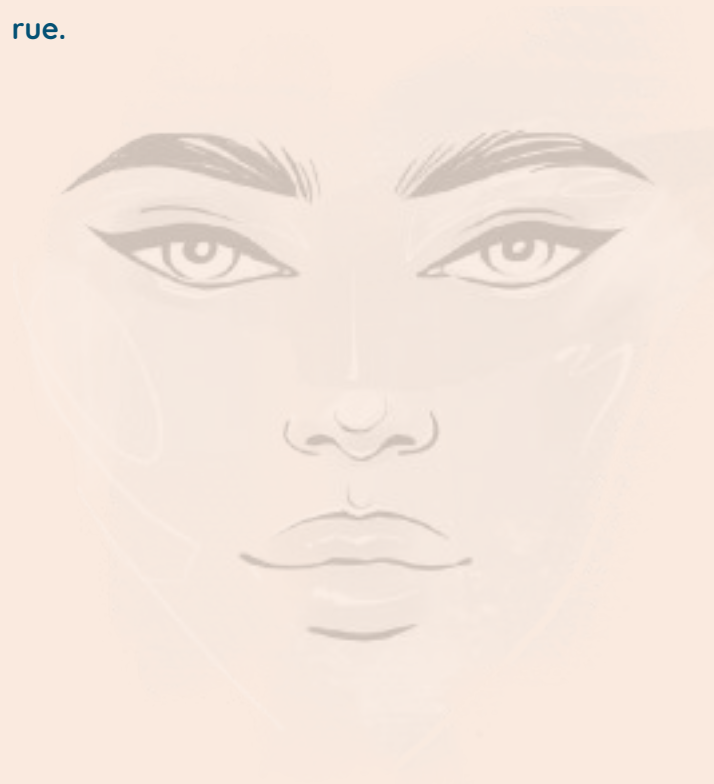
Il est important pour nous de signifier ici que l'ensemble des perspectives et projets fixés en 2022 ont été honorés

Perspective n°1 Maintien des suivis pour les dossiers Parcours de Sortie de Prostitution (PSP). Nous avons présenté 2 dossiers PSP en ce début d'année 2023.

Perspective n°2 Pérennisation et poursuite du Projet Bien-être.

Perspective n°3 Suite du projet recherche-action prostitution des mineurs. L'appart'74 fait partie du Groupe Pilote et est inscrit dans les Groupes ressources "Détection" et "Lien".

Perspective n°4 Maintien des permanences et travail autour des femmes seules à la rue.



PÔLE PRÉVENTION-FORMATION

- par Fabienne TASSA, éducatrice spécialisée
- Mélanie ROSSI-DUBOEUF , infirmière
- Oualid BEN SAID, psychologue
- Armand-Noël NGAKOUTOU, éducateur sportif

40 structures sur des territoires différents ont bénéficié d'interventions :

- L'agglomération d'Annemasse.
- Le Genevois (principalement la commune de Saint-Julien-en-Genevois).
- Le Chablais .
- La communauté de communes d'Arve-Faucigny.
- La communauté de communes de la vallée Verte.
- La communauté de communes de Bonneville.
- La communauté de communes de la vallée de l'Arve.

Objectifs

- Lutter contre les effets délétères qu'induisent les conduites addictives avec ou sans produits tant sur le plan physique, psychique et comportemental
- Favoriser l'intégration sociale des jeunes.

Les structures ayant bénéficié d'interventions sont :

- Collèges- Lycées - Classes relais.
- Services de prévention communaux - Services de prévention spécialisée.
- Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS).
- Unité Educative en Milieu Ouvert (UEMO).
- Protection Judiciaire de la Jeunesse ((PJJ).
- Etablissement ou Service d'Aide au Travail (ESAT).
- Centre de sports - Services Jeunesse Municipaux.
- Conseil Départemental 74.

**108 rencontres
partenariales**

Prévention de Masse

Sensibilisation sur les conduites à risques, les mises en danger et les potentielles répercussions psychosociales et somatiques auprès des jeunes

Saint-Julien-en-Génevois (Collèges et Lycées).
Annemasse (Lycées et Collèges).
Gaillard (Club de Foot, Service jeunesse Collège).
Margencel (Collège).
Bons-en-Chablais (Collège).
Saint-Jeoire (Collège).
Bonneville (Lycées, EPDA de Bonneville, Groupe prévention santé).
Thonon (Lycées, Collèges).
Cluses (Lycées, Carré jeunes et Service jeunesse, EPDA de Cluses)
Scionzier (Collège).
Marnaz (Centre jeunesse).



1 406 jeunes

Programme UNPLUGGED :

Unplugged est un programme probant de prévention des conduites addictives en milieu scolaire, mettant particulièrement l'accent sur l'alcool, le tabac et le cannabis, avec une ouverture sur les conduites addictives liées aux écrans et aux jeux vidéo. Ce programme est destiné aux collégiens (6e, 5e) Il comprend douze séances interactives d'une heure en classe, menées par des professionnels de la prévention, ainsi que des enseignants formés.

L'APRETO porte le programme UNPLUGGED sur deux classes du collège

Jean-Jacques GALLAIS de Scionzier

Les premières évaluations tant au niveau des professionnels qu'au niveau des jeunes s'avèrent positives

Sur l'année 2023/2024, quatre nouveaux établissements scolaires se sont portés volontaires pour le déploiement du programme : Saint-Julien-en-Génevois, Gaillard, Bons-en-Chablais, Boège).

« Mobilisation des jeunes, pour les jeunes »

Projet porté par la CPAM avec comme objectif d'impliquer les jeunes sur divers projets qui favorisent la promotion et l'éducation à la santé.

13 partenaires contactés dont notamment Annemasse aggro, la ville d'Annemasse, la prévention spécialisée, les services jeunesse, la mission locale, etc.

En 2023, les actions porteront sur la mobilisation des jeunes du QPV(Quartier Public Prioritaire) du Perrier à travers l'aménagement d'un jardin partagé avec les habitants afin de créer une dynamique intergénérationnelle et, in fine, de changer leur image auprès de la population.

Moissans tabac

7ème édition de ce défi du Mois sans tabac (novembre 2022) dont les objectifs sont d'informer sur le tabac et les dispositifs d'aide à l'arrêt

Nombre de fumeurs rencontrés
uniquement dans le cadre du
Mois sans Tabac :
96 personnes



- Rallye Santé Tabac jeunes : sensibilisation auprès de plusieurs collèges et lycées.
- Journée d'information à la salle MLK d'Annemasse avec divers ateliers comme le jeu de rôle. L'objectif étant de développer le sens critique et l'affirmation de soi.
- Présence sur le marché d'Annemasse : aller vers la population et les habitants d'Annemasse avec l'objectif de susciter l'intérêt et l'échange autour du tabac.
 - Informations sur le tabagisme et le sevrage tabagique.
 - Informations sur les diverses manières d'accompagnement vers l'arrêt, les divers outils.
 - Stand avec affichage.
 - Testeur CO et remise de substituts nicotiniques.

Action de prévention en justice

Le partenariat s'est vu renforcé, permettant une offre de travail polyvalente et variée sur les différents critères d'intervention possible : Individuelle, Collective et Groupale.

Le partenariat s'est également élargi aux différents intervenants en addictologie du département afin d'enrichir les actions et de tendre à une unicité départementale .

Les points forts de ces actions en UEMO-PJJ sont identifiés :

- Adaptabilité aux difficultés rencontrées.
- Facilité du travail partenarial.
- Satisfaction des différents publics rencontrés.

Depuis 2020, nous sommes passés de 3 projets d'intervention à 5, bientôt 6 en 2023.

Tout au long de ces trois années, la globalisation nécessaire de certains accompagnements a amené à créer du lien entre les différents partenaires territoriaux pour apporter le soutien et l'accompagnement nécessaire au jeune dans le but d'éviter à ce dernier de tomber dans l'isolement et les conduites à risques qui en découlent.

**L'APRETO s'est vu confier la construction d'un Escape Game,
(jeu ayant pour objectif de rendre les jeunes acteurs de leur prévention)
en collaboration avec les services UEMO-PJJ du département.
Son déploiement est prévu pour le dernier trimestre 2023**

Perspectives envisagées en 2023 :

- Continuité des rencontres individuelles.
- Groupe d'expression à thème (Valorisation de la place et de l'identité - Travail sur l'estime de soi).
- Stages stupéfiants / citoyen.
- Groupe de parole auprès de l'entourage des jeunes consommateurs.
- Formation au Repérage Précoce / Intervention Brève (RPIB) auprès des professionnels des unités de Saint-Pierre-en-Faucigny et de Ville-la-Grand.
- Projet d'intervention de pairs experts auprès des collectifs jeunes en UEMO-PJJ.

Journée mondiale de lutte contre le SIDA

Depuis plus de 20 ans, un collectif piloté par l'APRETO organise une action de prévention lors de la journée mondiale de lutte contre le SIDA, le 1er décembre.

En 2022, ce sont encore quelques **245 élèves** de collèges et lycées du Chablais et du Genevois qui ont pu assister à un "Petit déjeuner santé" au sein de l'auditorium du Perrier. Une table ronde avec plusieurs intervenants a pu répondre aux questions des jeunes tout en donnant des informations épidémiologiques et des conseils de prévention

Intervenants : Médecin et infirmière du CeGID du centre Hospitalier Alpes Léman -
Travailleurs sociaux de l'Appart'74 - Intervenants de AID'S.

Consultation avancée en addictologie en PMI et ASE

L'APRETO a répondu à une sollicitation de la CPAM de Haute-Savoie, dans le cadre d'un appel à projets avec le Conseil Départemental de Haute-Savoie, en partenariat avec le CSAPA Thylac/Oppelia (Annecy), l'Association Addiction France et l'IREPS, au printemps 2021.

Des formations de sensibilisation et langage commun aux addictions ont ainsi été délivrées auprès des professionnels de la Protection Maternelle Infantile (PMI) et de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Par la suite, en 2022, des consultations avancées en addictologie ont été mises en oeuvre, par l'APRETO, sur les communes d'Annemasse et de Saint-Julien-en-Genevois à un rythme d'une fois par mois sur chacun des sites.

L'objectif de ces consultations est autant de répondre aux questionnements des professionnels autour des addictions que d'orienter les bénéficiaires de ces services vers les dispositifs les plus adaptés.

En 2022, l'activité s'est principalement centrée autour de temps d'échange avec les différents professionnels qui ont pu également orienter quelques bénéficiaires.

Ces bénéficiaires ont ainsi pu être rencontrés par un binôme Infirmier(e)/Travailleur social de l'APRETO afin de leur délivrer une information et de proposer une orientation adaptée à leur problématique.


Repérage Précoce - Intervention Brève

Le Repérage Précoce et Intervention Brève (RPIB) est un outil de prévention à destination de professionnels dont l'objectif est de repérer les consommations de substances psychoactives à risque chez les patients et usagers qu'ils accompagnent afin de tendre vers une diminution de ces consommations.


Il se décline donc en deux étapes :

- Le Repérage Précoce consistant à évaluer les consommations à risques, en dialoguant avec la personne accompagnée et en recueillant ses consommations (quantités, fréquence) ou à l'aide de questionnaires standardisés.
- L'Intervention Brève se déroule uniquement lorsque l'étape précédente révèle des consommations à risque. Elle consiste à motiver un changement de comportement, s'appuie sur l'entretien motivationnel, apporte les informations nécessaires, tout en respectant les choix et l'ambivalence de la personne.

Le RPIB dure entre 5 à 20 minutes et peut se réaliser à plusieurs reprises auprès d'une même personne.



**134 professionnels de
9 structures
différentes ont été
formés**



**Le Lycée hôtelier de Bonneville
Les établissements de l'EPDA (Etablissement Public
Départemental Autonome) de prévention spécialisée
du Nord 74
Le CHRS Saint Martin (Cluses)
Le CHRS Les Bartavelles (Bonneville)
L'ESAT (Etablissement ou Service Aide par le Travail)
du Foron (Ville-la-Grand)**

LE SERVICE MÉDIATION-PRÉVENTION-QUARTIER

- Armand-Noël NGAKOUTOU, éducateur sportif

Le travail partenarial occupe une partie importante des activités du pôle prévention-formation. L'accompagnement de la personne ne peut se faire que dans la prise en compte de son environnement et de toutes ses problématiques.

Solliciter les partenaires, se montrer présent dans la dynamique partenariale, permet une prise en charge bien plus efficace dans la problématique addictive de la personne ainsi que dans ses autres difficultés.

La promotion du repérage précoce des consommations et la mise en place d'une intervention personnalisée à l'aide d'une méthodologie spécifique en sont les outils principaux.

Le poste Prévention Médiation Quartier, financé par Annemasse Agglo, fait partie intégrante du pôle prévention et le partenariat est la pierre angulaire de ce poste.

Pour cela, nous participons à différents collectifs existants, que ce soit sur des territoires définis afin d'en évoquer les problématiques (Quartier du Perrier à Annemasse, Fossard à Gaillard...) ou concernant des thèmes précis (Noël Solidaire, Semaine d'Information sur la Santé Mentale...).

En 2022, le professionnel dédié n'ayant pas été sur le poste toute l'année, les actions partenariales ont été tout de même assurées avec le concours des autres salariés de l'association.

Les actions du poste Prévention Médiation Quartier se déploient sur les quartiers des six communes de l'agglomération annemassienne (en priorité celles concernées par le Contrat de Ville et la Zone de Sécurité Prioritaire) : Ambilly, Annemasse, Ville-la-Grand, Etrembières, Gaillard, Vétraz-Monthoux.

Sont également concernées les six autres communes qui composent Annemasse les Voirons agglomération : Cranves-Sales, Saint-Cergues, Lucinges, Bonne, Juvigny, Machilly.

**Agir sur les quartiers
concernés dans une optique
de prévention, réduction des
risques, de médiation et de
participation des habitants,
jeunes et adultes**

L'INTERVENTION À LA MAISON DES ADOLESCENTS « ROUGE CARGO »

“

L'une des activités de l'intervenant socioéducatif du poste Médiation/Prévention/Quartiers se fait au sein de la Maison des Adolescents de Vétraz-Monthoux

Elle consiste à participer, une fois tous les quinze jours, à des entretiens bifocaux, réalisés en présence de deux professionnels de champs spécialisés différents

”



AXIHOME 74

« Un petit chez soi deviendra grand »

Un petit chez soi deviendra grand... voici comment nous avons choisi de présenter le projet AxiHome74... tout du moins pendant ces deux phases d'expérimentation (janvier 2018 à décembre 2020) et de préfiguration d'un dispositif un chez soi d'abord (janvier 2021 à ce jour)

Qu'est-ce qu'« un chez soi d'abord » :

Le dispositif un chez soi d'abord a pour objet exclusif de permettre à des personnes majeures, durablement sans-abri et atteintes d'une ou de pathologies mentales sévères :

- D'accéder sans délai, suite à leur intégration dans le dispositif, à un logement en location ou en sous-location et de s'y maintenir.
- De développer leur accès aux droits et à des soins efficaces, leur autonomie et leur intégration sociale.
- De viser au rétablissement des personnes accueillies : (extrait du cahier des charges)

" ...d'une part le rétablissement à l'égard de la maladie mentale en donnant la primauté aux choix de la personne et en mettant l'accent sur l'expérience subjective à l'égard de la maladie. Ce processus repose sur l'appropriation du pouvoir d'agir, l'espoir ou la quête d'une vie meilleure.

D'autre part, la promotion de la santé mentale positive s'appuyant sur le renforcement des compétences personnelles, l'estime de soi, le développement de rôles et d'activités enrichissantes favorisant son inclusion sociale. Le soutien visera à la fois la personne elle-même et la mise en place de conditions favorables à son rétablissement dans son environnement de vie".

L'implication de membres de structures œuvrant dans le champ de la précarité, de la psychiatrie, de l'hébergement-logement, de l'addictologie et de la réduction des risques a permis, sur le territoire particulier Nord Haute-Savoie, d'imaginer la mise en œuvre de ce type de service.

En effet, la structure gestionnaire d'un dispositif « un chez soi d'abord » est juridiquement composée d'un établissement de soins psychiatrique, d'un porteur d'intermédiation locative et d'un centre de soin et de prévention en addictologie.

En mars 2020, le GCSMS AxiHome74 a été créé et les membres co-fondateurs sont :

L'association APRETO

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale "La Passerelle" (Thonon-les-Bains)

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale "Aries" (Annemasse)

L'Etablissement Public de Santé Mentale de La Roche sur Foron

AXIHOME 74

« Un petit chez soi deviendra grand »

L'implication des membres s'appuie sur des démarches de coopération, de décloisonnement et se situe à plusieurs niveaux :

- Dans les instances de réflexion et de gestion.
- Dans les espaces de plaidoyer divers.
- Par la mise à disposition de personnel.
- En tant qu'équipe d'amont pour le repérage et l'orientation des personnes accueillies.
- En tant que partenaire pour la poursuite des accompagnements communs.

Cette implication se traduit également dans le soutien, « la coopération du quotidien », les petites choses nécessaires : prêt de salles de réunion, prêt de véhicule voire main-d'œuvre pour les déménagements, petit café entre deux visites à domicile, intérêts pour la démarche....

L'année 2022 peut dans ce contexte être considérée comme transitoire : elle a permis de stabiliser et consolider les missions, de lancer la commission d'entrée, de préciser des financements, et de pouvoir affirmer les valeurs portées par le dispositif centrées sur la recherche de la justice sociale, la considération, la lutte contre la stigmatisation et le soutien à l'autodétermination.

Concrètement, depuis le démarrage, ce sont 29 personnes qui ont pu être accompagnées dont 28 logées.

C'est aussi l'engagement et l'énergie d'une équipe de terrain qui a porté et soutenu la construction du projet, ainsi que les rencontres et partages avec les personnes accompagnées, régulièrement sollicitées à la réflexion et à l'évolution du projet.

L'année 2023 devrait nous embarquer vers la pérennisation du dispositif.



REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier l'ensemble de nos partenaires financiers, institutionnels et associatifs :

- L'Agence Régionale de Santé et sa Délégation Territoriale Départementale.
- L'Etat via la Préfecture, la Direction départementale de la Cohésion Sociale, la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives, le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et le Service des Droits des Femmes et de l'Egalité entre les femmes et les hommes.
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie.
- La Communauté d'Agglomérations Annemassienne et des Voirons, dénommée Annemasse Agglo, composée de douze communes : Ambilly, Annemasse, Etrembières, Gaillard, Vétraz-Monthoux, Ville-la-Grand ; Bonne, Cranves-Sales, Juvigny, Lucinges, Machilly, Saint-Cergues.
- Le Conseil Département, le Service des Droits des Femmes et de l'Egalité.
- Les villes de Thonon-les-Bains, Evian-les-Bains, Publier, Maxilly-sur-Léman, Orcier, Sciez, Douvaine ; Bonneville, Cluses, La Roche-sur-Foron, Marignier, Marnaz, Saint-Pierre-en-Faucigny ; Thyez, Vougy, Magland, Le Petit Bornand ; Saint-Julien-en-Genevois, Reignier, Fillinges, Nangy...
- L'Etablissement Public de Santé Mentale de la Vallée de l'Arve.
- Le Centre Hospitalier Alpes Léman.
- Les services sociaux municipaux et départementaux.
- Les centres hospitaliers généraux et spécialisés.
- Les centres médico-psychologiques et sociaux.
- Les médecins généralistes et hospitaliers, les pharmaciens, psychologues, infirmiers.
- La Maison d'Arrêt de Bonneville.
- La Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Haute-Savoie.
- Les institutions judiciaires.



REMERCIEMENTS

- L'association Première Ligne à Genève.
- La Maison des Adolescents « Rouge Cargo ».
- La Maison Intergénérationnelle de l'Enfance et de la Famille (MIEF).
- La Mission Locale d'Annemasse.
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Haute-Savoie.
- La Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie.
- L'association OPPELIA.
- La Fédération des Œuvres Laiques.
- L'Association Addictions France (AAF).
- L'association La Passerelle.
- L'accueil de jour l'Escale.
- L'association ADOMA.
- L'association Trait d'Union.
- Le CHRS la Maison Coluche.
- L'association Vape du Cœur.
- L'association Intermédiaire Trait d'Union.
- L'association Les Brigades Vertes du Léman.
- L'association ARIES.
- Les Associations de prévention spécialisée, d'insertion sociale et professionnelle.
- Les établissements scolaires (collèges et lycées).
- Et bien d'autres associations et institutions partenaires...

Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

61 rue du Château Rouge - BP 245 - 74106 Annemasse cedex

Tél : 04 50 38 23 81

Mél : contact@apreto.fr - www.apreto.fr

Antenne socioéducative du Chablais

5 chemin Vieux - 74 200 Thonon-les-Bains

Tél : 04 50 26 66 15

Mél : contact.thonon@apreto.fr - www.apreto.fr

Antenne socioéducative de la Vallée de l'Arve

10 avenue de la Gare - 74 300 Cluses

Tél : 04 50 98 30 12

Mél : contact.cluses@apreto.fr - www.apreto.fr

Pôle hébergement

Tél : 06 08 72 28 75 - 06 42 93 53 33

Pôle prévention/formation

Tél : 06 37 75 37 25 - 06 42 74 67 05

Permanence socioéducative - Maison d'Arrêt - Bonneville

Tél : 06 85 62 34 17 - 04 50 82 32 36

Permanence socioéducative - Salle de Consommation à Moindre Risque « QUAI 9 » - Genève

Tél : 07 87 80 23 29

Consultation avancée en addictologie - CHRS La Passerelle - Thonon-les-Bains

Tél : 07 85 56 42 85

Consultation Jeunes Consommateurs (CJC)

Vétraz-Monthoux : 04 50 95 09 59

Saint-Julien-en-Genevois : 06 45 60 98 51

Service Médiation / Prévention / Quartiers - Annemasse Agglomération

Tél : 06 89 61 23 90

Service Apart'74

16 rue de Vallard - Bât. B1 - 74 240 Gaillard

Tél : 06 40 17 55 81 - 06 47 81 89 28 - 09 81 37 89 11

Mél : contact@apart74.fr - www.apart74.fr

Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD)

61 rue du Château Rouge - BP 245 - 74106 Annemasse cedex

Tél : 06 77 16 90 12

Mél : fil.rouge@apreto.fr - www.apreto.fr

